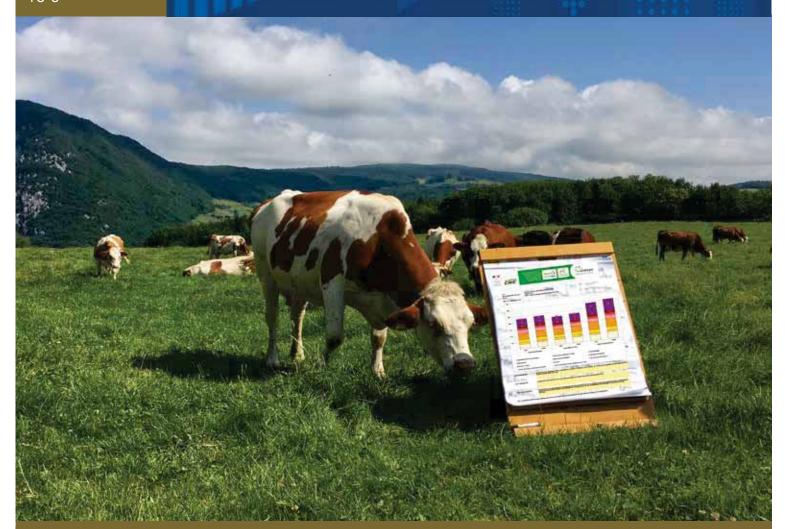
DOSSIER COÛTS
DE PRODUCTION

MULTI FILIÈRES

N° 501 Septembre 2019 18 €

Économie de l'élevage





Coûts de production en élevages bovins, ovins et caprins

- INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE Une plateforme collective pour la connaissance
- L'APPROCHE COÛT DE PRODUCTION Pour évaluer la compétitivité de l'atelier bovin, ovin et caprin
- ÉVOLUTION DES RÉSULTATS COÛT DE PRODUCTION POUR LES 5 FILIÈRES D'ÉLEVAGE RUMINANTS
- MÉTHODE NATIONALE DE CALCUL DES COÛTS DE PRODUCTION Principes généraux et indicateurs
- OÙ TROUVER LES RÉSULTATS COÛT DE PRODUCTION ?













LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Économie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de prospectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

RÉDACTEURS:

Département Économie de l'Élevage : BELLET Vincent, BERRUYER Mylène, BOSSIS Nicole, CHOTTEAU Philippe, MORIN Emmanuel, PECHUZAL Yannick, PINEAU Christèle, RUBIN Benoît.

Département métiers d'élevage, transfert, impact et société : CHARROIN Thierry et SEEGERS Jean.

CONTRIBUTEURS:

BELOT Pierre-Emmanuel, BERCHOUX Alice, DE BOISSIEU Catherine, CAILLEAU Louis-Marie, DELMOTTE Sabine, DIMON Philippe, ECHEVARRIA Laurence, ETIENNE Laura, FAGON Jocelyn, FOURDIN Simon, GUINAMARD Christine, JOUSSEINS Carole, KENTZEL Marion, LAURENT Monique, MAROIS Maxime, MIQUEL Marie, MISCHLER Pierre, SAGET Gilles, SARZEAUD Patrick, TRESCH Philippe et les ingénieurs départementaux des Chambres d'agriculture et des organismes qui participent au dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.

Cette publication a mobilisé des données acquises ou élaborées dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage mis en œuvre par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture avec le concours financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Elle a en outre bénéficié de la contribution des équipes nationales et régionales en charge du dispositif.

Les analyses et commentaires élaborés à partir de ces données n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

«La responsabilité du Ministère chargé de l'Agriculture ne saurait être engagée ».







FINANCEURS:

Ministère de l'Agriculture - Confédération Nationale de l'Élevage.





Coûts de production en élevages bovins, ovins et caprins

Ce Dossier Économie de l'élevage est plutôt atypique dans l'ensemble de notre collection: il traite davantage de méthodes et de références pérennes que de l'actualité d'une filière. En ce sens, il sera nous l'espérons d'un usage durable pour tous/ tes celles et ceux qui ont à se préoccuper des coûts de production, du prix de revient et de la rémunération des éleveurs. Le public est donc très large, d'où un tirage exceptionnel.

Il s'agit de décrypter des notions qui apparaissent souvent un peu floues aux acteurs de la filière, d'autant qu'elles sont habituellement utilisées dans le langage commun sans que les interlocuteurs n'aient forcément les mêmes notions en tête

Sur le coût de production des exploitations d'élevage, l'Institut de l'Élevage a élaboré il y a plus de 10 ans, avec le concours des Chambres d'agriculture et grâce à notre expérience commune d'animation des Réseaux d'élevage INOSYS, une méthode précise d'analyse au niveau de l'atelier. Celle-ci est désormais reconnue par la plupart des intervenants en France. Cette méthode est très proche de celle utilisée dans les comparaisons internationales des « systèmes d'élevages types » réalisées par les réseaux IFCN (pour le lait de vache) et *Agribenchmark* (pour les productions de viandes), dans lesquels Idele est partie-prenante.

L'analyse des coûts de production et du prix de revient est d'abord d'un usage précieux en suivi d'exploitation individuelle et en comparaison de groupes, pour aider les éleveurs à mieux raisonner leurs évolutions de systèmes. Le logiciel COUPROD a été conçu pour cet usage : plus de 430 conseillers ont déjà été formés à son utilisation et près de 13 000 dossiers déjà effectués.

La rémunération des éleveurs est un sujet d'une actualité brûlante, tout particulièrement depuis les États Généraux de l'Alimentation de 2017, la loi EGALIM et les Plans de filière négociés dans la foulée au sein des Interprofessions. Tous font référence à des indicateurs de prix de revient au niveau des exploitations, avec de nombreux débats sur l'échantillon des élevages utilisé pour calculer cet indicateur... Néanmoins, la méthode de calcul détaillée dans ce Dossier a été unanimement adoptée.

Le niveau de rémunération du travail exploitant a été fixé à 2 SMIC bruts par convention, comme dans les autres secteurs agricoles. La référence au SMIC peut-être critiquée, puisque le temps de travail exploitant n'est en rien comparable avec celui d'un salarié. Mais elle permet surtout d'indexer la référence année après année.

Néanmoins, les différents chapitres de ce document montrent qu'au cours de cette dernière décennie, ce niveau de rémunération est rarement atteint par les éleveurs suivis dans les Réseaux d'élevage, qui rappelons-le se situent pourtant dans le tiers supérieur des résultats de l'ensemble des exploitations d'élevage français. Cela reste un défi majeur pour la pérennité de l'élevage ruminant dans la plupart des régions françaises, à une période de rupture démographique.

SOMMAIRE

2/ INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Une plateforme collective pour la connaissance et l'innovation dans les systèmes d'élevage herbivores

3/ L'APPROCHE « COÛT DE PRODUCTION »

Pour évaluer la compétitivité de l'atelier bovin, ovin ou caprin

4/ ÉLEVAGES BOVINS VIANDE

La sécheresse et la hausse des prix des intrants pèsent sur les coûts de production

8/ ÉLEVAGES BOVINS LAITIERS

La hausse des tarifs des approvisionnements et la sécheresse pèsent sur les coûts de production

12/ ÉLEVAGES CAPRINS LAITIERS

La hausse des charges et la sécheresse pèsent sur les coûts de production 16/ ÉLEVAGES OVINS VIANDE

La hausse des prix des intrants et la sécheresse pèsent sur les coûts de production

20/ ÉLEVAGES OVINS LAITIERS

La hausse des charges en partie compensée par l'augmentation de la production laitière

25/ LA MÉTHODE NATIONALE DE CALCUL DES COÛTS DE PRODUCTION EN ÉLEVAGE HERBIVORE

Principes généraux et indicateurs

35/ OÙ TROUVER LES RÉSULTATS « COÛT DE PRODUCTION »?

1

INOSYS Réseaux d'élevage

Une plateforme collective pour la connaissance et l'innovation dans les systèmes d'élevage herbivore









Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage constitue une infrastructure de Recherche & Développement dont la finalité est la production de références techniques et économiques sur le fonctionnement et la durabilité des systèmes d'élevage bovins, ovins et caprins français. Il s'appuie sur un réseau de compétences associant plus de 1 400 éleveurs volontaires, plus de 200 conseillers de terrain majoritairement issus des Chambres d'agriculture qui assurent le suivi des exploitations, et 25 ingénieurs de l'Institut de l'Élevage.

Le réseau de « fermes de référence » actuellement déployé dans ce cadre s'articule principalement autour d'un « Socle national » de 1 082 exploitations dont la vocation est de couvrir les types de systèmes ayant un poids significatif à l'échelle des principaux bassins de production. Le suivi de ces exploitations est basé sur une approche globale des systèmes, avec un recueil de données portant sur un large spectre de domaines techniques et économiques permettant d'évaluer leurs performances sur les plans technique et économique ainsi que leur impact au plan environnemental.

Les exploitations constituant l'échantillon « Socle national » sont choisies sur la base d'une typologie raisonnée des exploitations d'élevage. Les chefs d'exploitation sont volontaires pour effectuer un travail d'optimisation de leurs résultats avec l'aide du conseiller chargé de leur suivi, qui constituent alors des références pour les différentes familles typologiques. Ces résultats se situent dans la fourchette haute des résultats moyens des fermes du RICA mais restent accessibles pour des élevages en croisière.

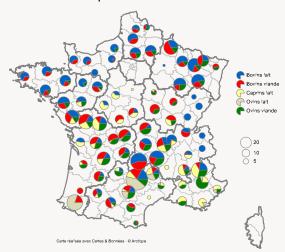
Ce dispositif est mis en œuvre avec le soutien financier du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (FNE). D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour le suivi d'exploitations complémentaires au Socle national, notamment en production biologique avec une contribution significative du collectif BioRéférences Massif central piloté par le Pôle Bio Massif central.





RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPLOITATIONS SUIVIES

Campagne 2017/2018 - 1 431 exploitations



LE DISPOSITIF EN CHIFFRES

Campagne 2017/2018



Bovins lait

481 exploitations dont 319 en Socle national et 19 % en bio représentant 27 types de systèmes.

9 équipes régionales - 60 conseillers et 8 animateurs.



Bovins viande

381 exploitations dont 310 en Socle national et 10 % en bio représentant 40 types de systèmes.

9 équipes régionales - 56 conseillers et 7 animateurs.



Ovins viande

280 exploitations dont 236 en Socle national et 10 % en bio représentant 31 types de systèmes.

6 équipes régionales - 43 conseillers et 5 animateurs.



Ovins lait

89 exploitations dont 54 en Socle national et 18 % en bio représentant 13 types de systèmes.

3 équipes régionales - 16 conseillers et 2 animateurs.



Caprins

200 exploitations dont 130 en Socle national et 21 % en bio représentant 17 types de systèmes.

5 équipes régionales - 31 conseillers et 3 animateurs.

L'APPROCHE « COÛT DE PRODUCTION »

Pour évaluer la compétitivité de l'atelier bovin, ovin ou caprin

Dans un contexte de dérégulation des marchés et de volatilité des prix, que l'on soit producteur de lait ou de viande, il est aujourd'hui crucial de s'intéresser à la compétitivité de son atelier. Mais encore faut-il disposer d'indicateurs et de repères adaptés pour se situer.

Fort de l'expertise acquise au sein du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage qu'il anime en partenariat avec les Chambres d'agriculture, et de son implication dans les réseaux internationaux, l'Institut de l'Élevage propose depuis 2010 une méthode nationale de calcul, et un ensemble de ressources à disposition des éleveurs et de leurs techniciens sur les coûts de production en élevage herbivore.



COÛT DE PRODUCTION, PRIX DE REVIENT, RÉMUNÉRATION PERMISE... DÉFINITIONS

Le **coût de production de l'atelier** est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Il permet d'évaluer l'ensemble des charges qui ont été engagées au niveau d'un atelier indépendamment de la part d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Exprimé en euros par 1 000 litres de lait commercialisé (filières laitières), par 100 kg de viande vive produite (bovins viande) ou par kg de carcasse d'agneau vendu (ovins viande), le coût de production est composé de trois grandes catégories de charges :

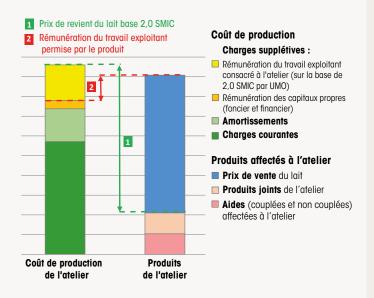
- les **charges courantes** regroupent les dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice (hors cotisations sociales exploitant, ajustées des variations de stocks);
- les **amortissements** correspondent à l'usure et à la décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés;
- les **charges supplétives** sont des charges calculées qui visent à rémunérer les facteurs de production que l'éleveur met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail. Ce dernier fait l'objet d'un objectif de rémunération fixé à 2 SMIC « brut » par unité de main-d'œuvre exploitant.

Le **prix de revient** du lait ou de la viande correspond au prix de vente qui, compte tenu des aides et des produits joints, permet de de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) aux niveaux définis.

Enfin, la **rémunération du travail exploitant permise par le produit** permet de mesurer la part des produits de l'atelier qui reste pour rémunérer le travail des éleveurs une fois que toutes les autres

charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). La rémunération du travail exploitant permise par le produit peut être exprimée en euros pour mille litres de lait commercialisé, 100 kg de viande vive produite ou kg de carcasse d'agneau vendu et en équivalents SMIC par unité de main-d'œuvre exploitant affectée à l'atelier.

REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES DIFFÉRENTS INDICATEURS DE L'APPROCHE COÛTS DE PRODUCTION EN FILIÈRE LAITIÈRE



ÉLEVAGES BOVINS VIANDE



La sécheresse et la hausse des prix des intrants pèsent sur les coûts de production

Les coûts de production des ateliers bovins viande sont estimés à la hausse en 2018 : +4 % pour naisseurs, +3 % pour les naisseurs-engraisseurs et +2 % pour les naisseursengraisseurs de veaux sous la mère et les engraisseurs. A la nécessité d'acheter des fourrages et de la paille (avec un prix en hausse de 30 %) sur une majeure partie du territoire, est venue s'ajouter la hausse du prix du carburant (+ 20 %) et de l'alimentation, ramenant l'IPAMPA bovin viande à son point culminant de 2013. Les produits viande n'ont pas compensé cette hausse des charges. Seuls les cours du maigre étaient en hausse en 2018. A contrario, les cours des bovins finis étaient en nets replis. En cause, la décapitalisation des vaches allaitantes au niveau européen qui a pesé sur les cours des gros bovins et un marché des jeunes bovins qui est resté saturé en France comme en Europe. La rémunération permise des élevages est ainsi inférieure à 1 SMIC/UMO en 2018, en net retrait par rapport à 2017.



ÉLEVAGES BOVINS VIANDE

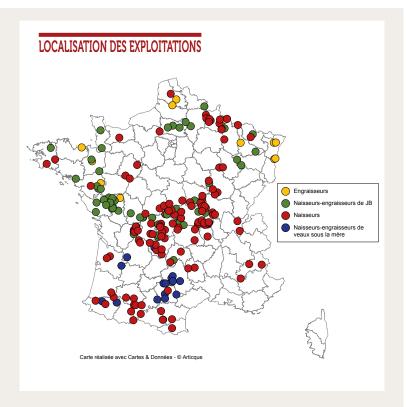
DE 22 À 110 TONNES DE VIANDE VIVE PRODUITES PAR UNITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

L'analyse des coûts de production est établie à partir d'un panel de 209 exploitations bovins viande suivies dans le cadre d'INOSYS Réseaux d'élevage. Ces exploitations, en production conventionnelle, sont réparties en quatre groupes typologiques distincts : 121 sont des naisseurs (vendant en maigre au moins la moitié des bovins mâles), 59 des naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins, 16 des naisseurs-engraisseurs de veaux sous la mère et 13 des engraisseurs de jeunes bovins.

Les éleveurs naisseurs, situés majoritairement en zone herbagère, commercialisent principalement des mâles maigres (broutards traditionnels et repoussés), des vaches de réformes et des génisses finies ou non. Ils produisent 33 tonnes de viande vive par UMO en moyenne. Les systèmes naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins ont des troupeaux et des moyens humains plus importants avec un volume moyen produit de 48 t/UMO. L'engraissement des femelles et des mâles y est permis par la présence de cultures dédiées à l'alimentation du troupeau.

Le système de naisseurs-engraisseurs de veaux regroupe des producteurs de veaux légers traditionnels ou « veaux fermiers élevés sous la mère » (viande blanche) et de veaux plus lourds et plus âgés (viande rosée) sous IGP Veaux d'Aveyron et du Ségala ou en circuits courts. Ces productions valorisent l'herbe des zones allaitantes et de montagne du grand Sud-Ouest. Ces systèmes se caractérisent par leur autonomie et par un faible niveau de productivité en viande produite par hectare de surface utilisée par le troupeau et par UMO (22 t/UMO).

Enfin, situés principalement dans les zones de grandes cultures du Nord-Est et du Nord-Ouest, les ateliers d'engraissement de jeunes bovins se caractérisent par des niveaux de productivité de la main-



d'œuvre importants (109 t/UMO). Toutefois, l'analyse concernant les engraisseurs de jeunes bovins est à prendre avec précautions au vu du nombre limité d'exploitations qui constitue ce groupe.

TAILLE MOYENNE DE L'ATELIER ET PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE. RÉSULTATS 2017

Moyenne (1er quartile 3ème quartile)*	Naisseurs	Naisseurs- engraisseurs de JB	Naisseurs- engraisseurs de veaux sous la mère	Engraisseurs
Effectif vaches allaitantes	97 (70-114)	106 (83-131)	77 (65-87)	
Nombre d'UGB	148	197	91	191
	<i>(103-173)</i>	<i>(149-236)</i>	<i>(79-103</i>)	<i>(89-253)</i>
Production de viande vive (tonnes)	44,8	78,4	27,6	127,6
	(30,5-54,3)	(52,6-92)	(21,3-30,5)	<i>(52,6-173,7)</i>
Main-d'œuvre atelier	1,4	1,7	1,4	1,3
(UMO non bénévoles)	(1,0-1,8)	(1,2-2,0)	(0,9-1,9)	(0,7-1,8)
Productivité de la MO	33,0	48,0	21,8	108,9
(tonnes viande vive/UMO)	(22,9-40,0)	(35,1-54,6)	(<i>15,5-27,6</i>)	(79,9-140,4)

^{*1&}lt;sup>er</sup> quartile = plafond du quart inférieur 3^{ème} quartile = plancher du quart supérieur

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



ÉLEVAGES BOVINS VIANDE

LES 2 SMIC/UMO HORS D'ATTEINTE EN 2017...

En 2017, le coût de production des ateliers bovins viande varie de 243 € à 586 € /100 kg de viande vive produite selon les systèmes de production. Ces écarts sont avant tout expliqués par les quantités de viande produite. Ainsi, les engraisseurs produisent en moyenne 128 tonnes, tandis que les naisseurs-engraisseurs de veaux sous la mère produisent 28 tonnes. En effet, la nature des tâches et la finition des animaux sur des croissances rapides comme celles des jeunes bovins accroît la productivité des ateliers des engraisseurs. La production brute de viande vive de ces derniers est ainsi supérieure aux autres ateliers, diluant leur coût de production pour le ramener à 243 €/100 kgw.

Quels que soient les systèmes, les trois principaux postes qui représentent 69 % du coût de production sont : le travail, la mécanisation et l'alimentation.

Le coût du travail est lié à la productivité de la main-d'œuvre. Pour les engraisseurs, il est de 43 €/100 kgw. Il est quatre fois plus élevé dans les élevages naisseurs de veaux sous la mère (180 €/100 kgw), où la productivité par UMO est beaucoup plus faible du fait de l'importance du naissage.

Les charges de mécanisation sont expliquées par la productivité des surfaces (volume de viande vive produit par hectare) et les stratégies d'équipement. Elles se diluent avec la productivité. Celles-ci s'élèvent à 99 € /ha pour les engraisseurs contre 282 €/ha dédié à l'atelier bovin viande chez les naisseurs-engraisseurs de veaux.

Enfin le poste alimentation, cumul des achats d'aliments et des dépenses liés aux frais de surfaces dédiées à l'alimentation du troupeau, est lié aux systèmes d'alimentation et aux types d'animaux produits. Ainsi les engraisseurs recherchant à maximiser la croissance de leurs animaux et à tendre vers la plus grande homogénéité des lots sortis, préféreront acheter une forte part de leur alimentation, expliquant les 61 €/100 kg vifs produits.

En 2017, pour aucun des systèmes, les produits n'ont pu couvrir les coûts de production et atteindre l'objectif de rémunération de 2 SMIC/UMO. Les engraisseurs et les naisseurs-engraisseurs de JB approchent en moyenne respectivement les 1,5 et 1,7 SMIC/UMO. Les naisseurs et naisseurs -engraisseurs de veaux sous la mère ont une rémunération permise inférieure à 1,3 SMIC/UMO malgré une part d'aides supérieure aux autres systèmes et un produit viande supérieur. Et cela malgré une bonne tenue des prix du maigre et des veaux produits.



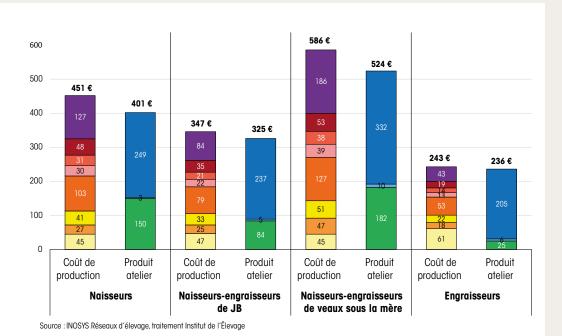
Approvisionnement

■Alimentation achetée ■Aides totales

des surfaces

■ Produit viande

Autres produits



COÛTS DE PRODUCTION ET RÉMUNÉRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE, RÉSULTATS 2017

Moyenne (1 ^{er} quartile 3 ^{ème} quartile)*	Naisseurs	Naisseurs- engraisseurs de JB	Naisseurs- engraisseurs de veaux sous la mère	Engraisseurs	
Coût de production total	451	347	586	243	
(€/100 kgvv)	<i>(376-491)</i>	(306-388)	(528-675)	(185-269)	
Coût de production hors MO	324	263	402	199	
(€/100 kgvv)	(275-362)	(231-290)	(357-466)	(158-204)	
dont coût du système d'ali-	211	177	257	144	
mentation (€/100 kgvv)	<i>(175-239)</i>	(160-194)	(215-299)	(118-161)	
Total des produits de l'atelier	401	325	524	236	
(€/100 kgvv)	<i>(344-427)</i>	(296-347)	(457-553)	(185-238)	
dont produit viande	249	237	332	205	
	(226-266)	(212-257)	(301-377)	(166-204)	
Prix de revient de la viande	298	258	394	212	
produite (€/100 kgvv)	(252-337)	(223-281)	(337-464)	(165-261)	
Rémunération permise	77	62	122	37	
(€/100 kgvv)	(30-105)	(35-80)	(83-165)	(23-44)	
Rémunération permise	1,2	1,5	1,3	1,7	
(SMIC/UMO exploitant)	(0,7-1,7)	(0,9-2,1)	(0,8-1,9)	(1,5-2,2)	

^{*1}ª quartile = plafond du quart inférieur 3^{ème} quartile = plancher du quart supérieur

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



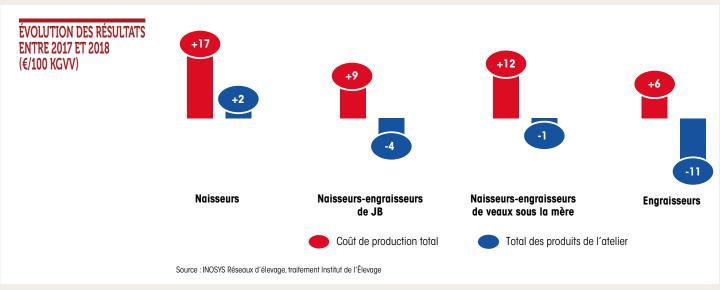
ÉLEVAGES BOVINS VIANDE ESTIMATION DES RÉSULTATS 2018

Selon nos estimations, les coûts de production étaient en hausse de 2 à 4 % selon les systèmes en 2018. La hausse des charges est expliquée par une hausse du prix des carburants (+ 20 %), de la paille (+ 30 %), des aliments achetés (+3,8 %) et des frais d'élevages. Seuls les frais de surfaces et le fermage diminuent légèrement.

La sécheresse qui a sévi à partir de l'été et jusqu'à la fin de l'automne 2018, principalement sur le Grand-Est mais aussi dans les bassins allaitants, l'Ouest de la France et la Nouvelle Aquitaine a contribué à l'inflation du prix des fourrages et de la paille. Les éleveurs ont dû acheter des fourrages et des aliments suite à l'affouragement précoce des animaux au pâturage, les obligeant à puiser dans leurs stocks avant l'hiver. Le surcoût issu des achats d'aliments, déduit des aides liées à la sécheresse, est estimé de 14 à 45 €/UGB en fonction des zones.

Du côté des produits viande, les naisseurs ont bénéficié d'une hausse du cours des broutards de 1,2 à 6 % selon la période de vente et la race. Mais en raison de la chute du prix des animaux finis, le produit évolue peu (+ 0,5 %) par rapport à 2017. En effet, l'afflux des vaches de réformes suite à une décapitalisation du cheptel allaitant a pénalisé les cours (-2 % pour les Charolaises et Limousines, jusqu'à -9 % pour les Blondes d'Aquitaine). De même, le marché saturé des JB en 2018 a enregistré une baisse des cours de -1,7 à -2 %. Ainsi, les produits des engraisseurs et des naisseurs-engraisseurs de JB ont chuté respectivement de -4,7 % et -1,2 %. Le transfert des aides PAC du 1er vers le 2nd pilier et la convergence ont entraîné en 2018 une diminution des aides aux bovins allaitants (-4,7 %/2017) et des aides découplées (de -0,1 à -5,9 %), impactant également les produits. Les aides aux veaux sous la mère sont en retrait de -3,1 %.

Au final, les prix de revient pour 2 SMIC sont en hausse de 3 à 5 % en fonction des systèmes pour atteindre 315 €/100 kgw pour un système naisseur et 268 €/100 kgw pour un naisseur-engraisseur de JB. De ce fait, la rémunération moyenne du travail exploitant permise par le produit est en baisse, respectivement de 0,5 et 0,7 SMIC/UMO exploitant pour les systèmes naisseurs et naisseurs-engraisseurs de JB. Elle est également en retrait de 0,4 SMIC/UMO exploitant pour les naisseurs de veaux sous la mère, qui ont un prix de revient de 409 €/100 kgw. Enfin, les engraisseurs ont un prix de revient en hausse de 3 % (218 €/100 kgw) et une rémunération permise qui diminue de 1,2 SMIC/UMO exploitant.



Entre 2010 et 2018, une productivité en hausse qui ne suffit pas à compenser les effets des aléas climatiques et de marchés

Les variations du coût des intrants et de la productivité expliquent en partie les évolutions des coûts de production des élevages de 2010 à 2018. La hausse des coûts de production, généralisée à tous les systèmes en 2013 et 2018, s'explique en partie par l'augmentation de l'IPAMPA bovins viande (de +12 % de 2010 à 2018). Après une baisse de l'IPAMPA de 2014 à 2016, l'année 2018 est marquée par un retour au niveau culminant de 2013.

La production de viande des élevages augmente pour tous les systèmes et comprime les charges. Entre 2010 et 2017, la production brute de viande vive a augmenté de 46 % chez les naisseurs-engraisseurs de JB, de 40 % chez les engraisseurs de 22 % chez les naisseurs et de 18 % chez les naisseurs-engraisseurs de veaux sous la mère.

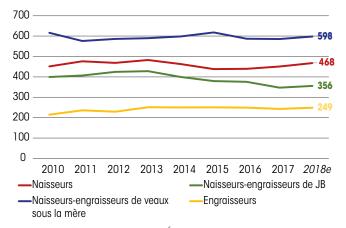
Le coût de production des **naisseurs** a été marqué par deux pics en 2011 (476 €/100 kgw) et 2018 (468 €/100 kgw), suite aux épisodes de sécheresse qui ont sévi au printemps 2011, en pleine période de pousse de l'herbe et en 2018 (été et automne) accompagné d'une hausse de l'IPAMPA. Ces systèmes, valorisant l'herbe ont été affectés par les aléas climatiques. Ils ont dû alors acheter des aliments et des fourrages. Leur rémunération oscille entre 0,7 et 1,2 SMIC/UMO entre 2010 et 2018.

Les **naisseurs-engraisseurs de JB** ont un coût de production qui diminue de 19 % entre 2013 et 2017 soit respectivement de 428 à 347 €/100 kgvv. L'augmentation de 42 % de la quantité de viande vive produite au cours de cette période (de 55,4 t en 2013 à 78,4 t en 2017) l'explique en grande partie. Leur rémunération varie entre 0,8 et 1,5 SMIC/UMO entre 2010 et 2018.

Les **naisseurs-engraisseurs de veaux sous la mère** ont une rémunération permise qui oscille entre 0,9 et 1,5 SMIC/UMO. Ces systèmes, plutôt autonomes, sont très sensibles aux variations de productivité. La diminution de la productivité en 2015 (à 286 kvv/UGB, contre 299 kgvv/UGB en 2014) explique ainsi la hausse du coût de production cette même année à 618 €/100 kgvv (contre 599 €/100 kgvv en 2014).

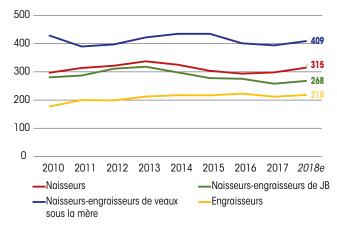
Les coûts de production des **engraisseurs** sont stables depuis 2013, autour de 250 €/100 kgvv alors que leur rémunération permise est soumise à des variations très importantes de -0,2 à 1,8 SMIC/UMO, en lien avec le caractère spéculatif de l'engraissement. En effet, le produit de l'atelier est très sensible aux rapports des cours des marchés maigre/gras, avec une faible part des aides. La hausse de la rémunération permise en 2012 s'explique par l'envolée des cours des jeunes bovins fin 2011. Les disponibilités se faisant rares, les cours se sont maintenus à des niveaux élevés en 2012. En 2013, la rémunération permise fléchit de nouveau sous l'effet de la hausse du coût de production. En 2014, les prix des jeunes bovins finis ont reculé de 3 %, et de manière plus marquée pour le Charolais. Ces baisses de prix des bovins mâles finis n'ont pas été compensées par un prix des broutards en retrait et ont impacté directement la rentabilité de l'atelier. La baisse des aides PAC (-9 % pour les aides découplées par rapport à 2013) a accentué la diminution de leur rémunération.

ÉVOLUTION DU COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER BOVIN VIANDE (€/100 KGVV)



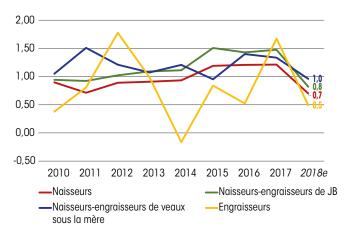
Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DU PRIX DE REVIENT DE LA VIANDE PRODUITE (€/100 KGVV)



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION PERMISE PAR LES PRODUITS (SMIC / UMO EXPLOITANT)



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



ÉLEVAGES BOVINS LAITIERS



La hausse des tarifs des approvisionnements et la sécheresse pèsent sur les coûts de production

Les coûts de production 2018 estimés sont en hausse par rapport à 2017. Celle-ci va de + 3,5 % pour les systèmes spécialisés de plaines jusqu'à + 5 % dans les montagnes du Massif Central. Deux raisons essentielles sont à l'origine de ces hausses : le coût des approvisionnements (aliments, énergie...) dont les tendances d'évolution favorables de ces dernières années se sont inversées et la sécheresse qui a sévi dans de nombreux bassins de production et contraint à des achats alimentaires de substitution et parfois à une baisse des livraisons de lait.

Du côté des produits c'est un quasi statu quo entre 2017 et 2018, la très légère hausse dans les systèmes de plaine provenant des quelques centimes d'euros gagnés sur le prix du lait et les volumes livrés. À l'inverse, dans le Massif Central, les livraisons par UMO sont en léger retrait mais compensées par des aides et un prix du lait en augmentation.

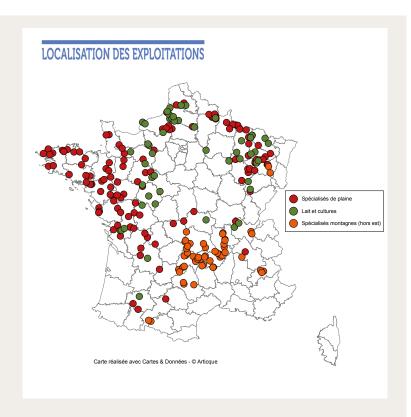




ÉLEVAGES BOVINS LAITIERS LA PRODUCTIVITÉ DES ATELIERS TRÈS LIÉE AU BASSIN DE PRODUCTION

L'analyse des coûts de production est établie à partir des résultats de 223 exploitations bovines laitières suivies dans le cadre d'INOSYS Réseaux d'élevage. Elles sont réparties dans trois groupes typologiques distincts établis selon le système et la zone de production. On distinguera ainsi deux systèmes de plaine : les systèmes laitiers spécialisés (119) et les systèmes mixtes (51) qui associent des bovins lait et des cultures de ventes. Les systèmes de montagnes sont également présents avec 53 exploitations laitières spécialisées implantées pour l'essentiel dans le Massif Central (excluant les systèmes laitiers AOP-IGP des montagnes de l'Est). Cet observatoire ne comporte que des élevages en production laitière conventionnelle (pour des données sur le lait bio se reporter au document Observatoire des coûts de production du lait de vache biologique sur le site www.idele.fr/Filièrs Bovins lait/Économie).

Des plaines vers les montagnes, le poids croissant des contraintes du milieu naturel impacte les volumes de lait produit et livré par exploitation. La taille des ateliers laitiers est plus importante en plaine (nombre de vaches et volumes livrés), avec des collectifs de main-d'œuvre (hors bénévoles) légèrement inférieurs. Ceci se traduit par des écarts conséquents de productivité de la main-d'œuvre rémunérée entre plaine et montagne puisqu'elle s'établit en moyenne à 350 000 et 388 000 litres/UMO pour les deux échantillons de plaine alors qu'elle est de 234 000 litres/UMO pour le groupe montagne.



TAILLE MOYENNE DE L'ATELIER ET PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE. RÉSULTATS 2017

Moyenne (1 ^{er} quartile 3 ^{ème} quartile)*	Spécialisés de plaine	Lait et cultures de vente	Spécialisés de montagne (hors Est)
Effectif vaches laitières présentes	84	90	63,4
	(63-103)	<i>(70-106)</i>	(46-80)
Lait vendu (x 1 000 litres)	644	737	442
	(446-773)	(543-875)	(304-560)
Main-d'œuvre atelier	1,9	1,9	2,0
(UMO non bénévoles)	(1,4-2,3)	(1,4-2,3)	(1,2-2,8)
Productivité de la MO	350	388	234
(x 1 000 litres/UMO)	(255-421)	(312-469)	(176-273)

^{*1&}lt;sup>er</sup> quartile = plafond du quart inférieur 3^{ème} quartile = plancher du quart supérieur

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



ÉLEVAGES BOVINS LAITIERS TRAVAIL, MÉCANISATION ET ACHATS D'ALIMENTS : DES POSTES QUI IMPACTENT

Le coût de production se décompose en huit postes. Dans les exploitations bovines laitières, trois d'entre eux sont prédominants et représentent plus de 60 % du coût total. Il s'agit des postes travail, mécanisation et alimentation achetées.

La rémunération du travail de l'exploitant constitue la majeure partie du poste « coût du travail ». Sur la base de 2 SMIC/UMO, il est directement connecté à la productivité du travail, ce qui explique les écarts entre les systèmes de plaine et ceux de montagne : 95 et 110 €/1 000 l dans les deux échantillons de plaine et 173 €/1 000 l en montagne du Massif Central.

Au second rang par ordre d'importance, vient le poste mécanisation composé presque pour moitié des amortissements de matériels tandis que les achats alimentaires complètent ce trio, allant de 71 €/1 000 l

pour les systèmes les plus économes (spécialisés de plaine) à 90 €/1 000 l pour les élevages de montagne. Les achats de concentrés et minéraux composent l'essentiel de la dépense.

Le niveau de ces postes de charges, prédominant à l'intérieur de chaque système, semble également exacerbé en montagne où le niveau du coût de production atteint un niveau bien supérieur à celui de la plaine.

Avec un prix du lait aux environs de 350 €/1 000 l, les systèmes de plaine couvraient en 2017 leur coût de production et dégageaient ainsi une rémunération légèrement au-dessus de 2 SMIC/UMO. Ce n'était pas le cas dans les montagnes du Massif Central, où malgré un surplus d'aides (ICHN notamment), les écarts de productivité, les surcoûts d'approvisionnement et le manque d'autonomie alimentaire pèsent sur le niveau moyen de rémunération qui s'établissait à 1,4 SMIC/UMO.

COÛTS DE PRODUCTION ET PRODUITS DE L'ATELIER BOVIN LAITIER, RÉSULTATS 2017 (€/1000 LITRES)



Foncier et capital

Frais divers de gestion

■Bâtiments, installations

■Mécanisation

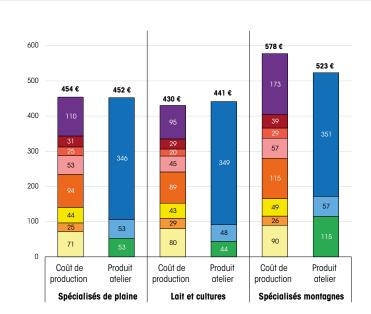
Frais d'élevage

■ Approvisionnement des surfaces

■Prix du lait

■Viande et autres produits

■Alimentation achetée ■Aides totales



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

COÛTS DE PRODUCTION ET RÉMUNÉRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE, RÉSULTATS 2017

Moyenne (1er quartile 3ème quartile)*	Spécialisés de plaine	Lait et cultures de ventes	Spécialisés de montagnes (hors Est)
Coût de production total (€/1 000 litres)	454	430	578
	(403-488)	(387-468)	(530-641)
Coût de production hors MO	344	335	405
(x 1 000 litres)	(305-375)	(287-370)	(368-431)
dont coût du système d'ali-	211	217	257
mentation (€/1 000 litres)	(188-236)	(187-236)	(228-277)
Total des produits de l'atelier	452	441	523
(€/1 000 litres)	(423-471)	(416-459)	(476-564)
dont prix de vente du lait	346	349	351
(€/1 000 litres)	(336-356)	(336-356)	(336-361)
Prix de revient du lait produit (€/1 000 litres)	348	338	406
	(311-374)	(295-363)	(359-445)
Rémunération permise	93	91	110
(€/1 000 litres)	(62-129)	<i>(57-125</i>)	(65-147)
Rémunération permise	2,2	2,3	1,4
(SMIC/UMO exploitant)	(1,3-2,9)	(1,9-3,1)	(0,9-1,7)

^{*1&}lt;sup>er</sup> quartile = plafond du quart inférieur 3^{ème} quartile = plancher du quart supérieur

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



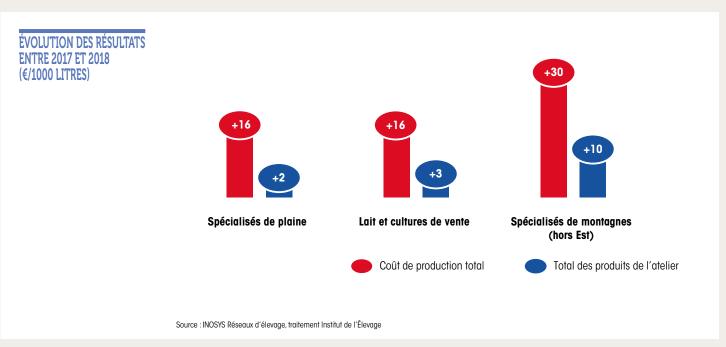
ÉLEVAGES BOVINS LAITIERS ESTIMATION DES RÉSULTATS 2018

La hausse du coût de production entre 2017 et 2018 est estimée de 3,5 % à 5 % selon les systèmes. Elle est d'abord due à la hausse des coûts de la plupart des approvisionnements, avec des augmentations conséquentes pour certains postes : +20 % pour les carburants, +3,1 % pour les prix d'achat de matériel, +3,8 % pour les aliments achetés, +2,5 % pour l'entretien du matériel, +1,7 % pour les frais vétérinaires, etc. Seuls les fermages et les achats d'approvisionnement pour les surfaces (engrais, semences et fournitures) étaient en légères baisses. Au final l'indice IPAMPA lait de vache 2018 affichait une hausse annuelle de 3,6 %.

Aux hausses tarifaires il convient d'ajouter dans les régions fortement impactées par la sécheresse (Grand-Est, Centre, Pays de la Loire et Massif-Central), le surcoût lié aux achats alimentaires (jusqu'à 100 €/UGB) pour compenser les déficits fourragers.

Comparativement à 2017, le prix du lait était très stable, avec une hausse de seulement 3 €/1 000 l en 2018. La conjoncture pour les autres produits, viande notamment était également sans changement, de même que l'évolution des aides PAC. Si le produit global de l'atelier connaît quelques variations, elles sont essentiellement à relier aux effets de la sécheresse qui ont pu affecter les volumes livrés (donc une baisse de produits) et donner lieu au versement d'aides exceptionnelles.

Au final les prix de revient pour 2 SMIC sont en hausse d'environ 5 % tous systèmes confondus pour atteindre 354 € et 365 €/1000 litres en plaine et 428 €/ 1000 litres en montagne. De ce fait la rémunération moyenne du travail permise par le produit est en baisse respectivement de 0,3 et 0,4 SMIC/UMO exploitant pour les systèmes spécialisés de plaine et polyculteurs éleveurs. Elle est également en retrait de 0,2 SMIC/UMO exploitant en montagne. Ainsi nombre d'éleveurs n'atteignent pas l'objectif des 2 SMIC/UMO : environ un sur deux en plaine, mais trois sur quatre en montagne.



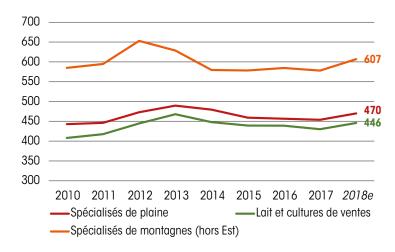
Depuis 2010, la hausse des coûts de production est nette (de + 22 à 38 €/1 000 l soit + 4 à + 9 % selon les systèmes étudiés) malgré des augmentations de productivité de la main-d'œuvre. Ainsi en 2018, une UMO de plaine a livré en moyenne 73 000 litres de lait de plus qu'en 2010. Cette hausse de productivité a été plus limitée sur l'échantillon de montagne où elle s'établit en moyenne à 52 000 litres pour la même période. L'augmentation simultanée des coûts de production confirme que les accroissements de volumes ont généré plus de hausses de charges que de dilution ou d'économies d'échelle, et n'ont pas engendré les améliorations de revenu escomptées même si les évolutions par poste ne sont pas homogènes.

Ainsi, en prenant comme exemple les systèmes spécialisés de plaine, on notera les augmentations entre 2010 et 2018, des postes : achats d'aliments (+22 €/1 000 l), mécanisation (+17 €/1 000 I), bâtiments (+5 €/1 000 I) et frais d'élevage (+4 €/1 000 I). Moins d'autonomie des systèmes de production, plus de besoins en équipements et infrastructures pour assumer les hausses de volumes peuvent expliquer en partie ces augmentations par poste. Pour ces mêmes systèmes, deux postes de charges sont en nette inflexion. Les postes foncier-capital et travail se sont dilués sur les volumes supplémentaires. Mais une analyse segmentée des charges de main-d'œuvre permet de constater que la part liée au salariat est en hausse parfois très nette pour les systèmes de plaine où elle a plus que doublé entre 2010 et 2018, passant de 7 €/1 000 l à 16 €/1 000 l. Ainsi, la diminution du poste travail n'est donc due essentiellement au'à la dilution du coût de la main-d'œuvre familiale, conséquence mathématique des gains des productivités mais aussi, dans la plupart des élevages, d'un net accroissement du nombre d'heures consacrées au troupeau.

La hausse des coûts de production entre 2010 et 2018 est aussi imputable aux évolutions conjoncturelles des prix de certains facteurs de production. L'IPAMPA lait de vache a progressé de 11,5 % avec de fortes irrégularités d'évolution au sein de cette période (+7,3 % entre 2010 et 2011, -2,1 % entre 2014 et 2015, puis à nouveau de +3,6 % entre 2017 et 2018). Enfin, d'autres éléments, tels les évènements climatiques (excès d'eau puis canicule en 2016, sécheresse en 2018) peuvent conduire à des achats exceptionnels, notamment alimentaires, qui accroissent les coûts de production.

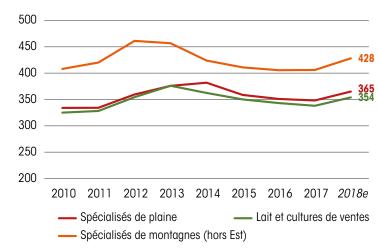
La rémunération des éleveurs est supérieure dans les systèmes de **plaine** comparée à ceux de **montagne** : les aides allouées à la compensation de handicaps naturels n'y compensent pas totalement les surcoûts de production. Cette rémunération permise subit des fluctuations interannuelles très fortes reflétant les inversions de tendances sur le prix du lait et les coûts de production. Bien évidemment, le prix du lait est un élément majeur puisque les années 2012, 2015 et 2016 sont marquées par des revenus extrêmement bas à l'image de la conjoncture laitière de ces années-là. En dépit des augmentations de volumes, les rémunérations à la fin de la période étudiée restent inférieures à celles du début pour l'ensemble des systèmes.

EVOLUTION DU COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER BOVIN LAIT (€/1000 LITRES)



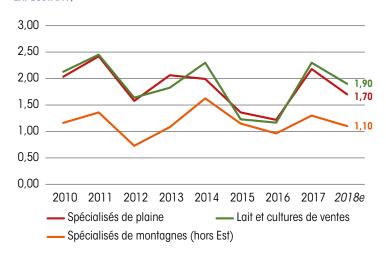
Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DU PRIX DE REVIENT DU LAIT COMMERCIALISÉ (€/1000 LITRES)



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION PERMISE PAR LES PRODUITS (SMIC / UMO EXPLOITANT)



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉLEVAGES CAPRINS LAITIERS



La hausse des charges et la sécheresse pèsent sur les coûts de production

Les coûts de production 2018 sont en augmentation par rapport à 2017, de 2,6 % pour les livreurs de l'Ouest et du Sud-Ouest, et de 2,8% pour les livreurs du Sud-Est. Cette augmentation est d'abord liée à la hausse du prix des intrants, l'IPAMPA lait de chèvre progressant de +2,8 % entre 2017 et 2018. En parallèle, la sécheresse estivale et automnale a obligé à des achats de fourrages supplémentaires, souvent au prix fort, en particulier dans le Sud-Est et dans les élevages ayant les chargements les plus élevés. En parallèle, les volumes livrés sont en progression de 2 % avec l'augmentation des effectifs et l'amélioration des performances par chèvre. Le prix du lait évolue peu, de +0,1 à +0,5 % suivant les régions. Seules les aides progressent dans le Sud-Est, grâce à la convergence des aides découplées.

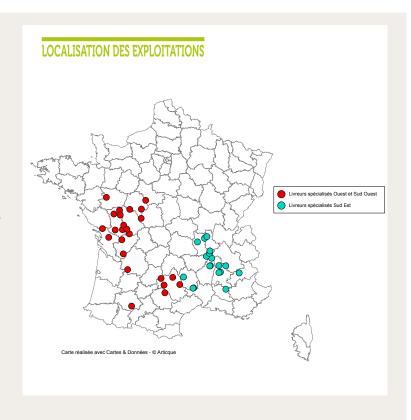
Au final, la rémunération de la main-d'œuvre exploitant régresse de 11 % pour s'établir à 1,7 SMIC par UMO pour les livreurs de l'Ouest et du Sud-Ouest et de 15 % pour s'établir à 1,1 SMIC par UMO pour les livreurs du Sud-Est.



ÉLEVAGES CAPRINS LAITIERS LES CONTRAINTES DU MILIEU IMPACTENT LA PRODUCTIVITÉ

L'analyse des coûts de production 2017 est établie à partir des résultats de 43 exploitations caprines laitières suivies dans le cadre des Réseaux d'élevage. Ces exploitations ont en commun de livrer leur lait en laiteries. Les coûts de production des fromagers fermiers ne sont pas intégrés dans cette synthèse. Les exploitations retenues sont réparties dans deux groupes selon la zone de production ; les livreurs de l'Ouest et Sud-Ouest localisés en régions Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine et Midi-Pyrénées et les livreurs du Sud-Est localisés en Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon.

De l'Ouest vers le Sud-Est, le poids croissant des contraintes du milieu naturel impacte les volumes de lait produit et livré par exploitation. Avec davantage de main-d'œuvre, les ateliers caprins de l'Ouest et Sud-Ouest ont des troupeaux plus grands (plus 90 chèvres/exploitation) et sont plus productifs (plus 135 litres par chèvre). Au final, les deux groupes détiennent chacun 150 chèvres par unité de main-d'œuvre. Et c'est la productivité animale qui explique l'écart de productivité du travail : 133 000 litres /UMO pour les livreurs de l'Ouest et du Sud-Ouest et 115 000 litres/UMO pour ceux du Sud-Est. Ces moyennes masquent une forte variabilité intra système.



TAILLE MOYENNE DE L'ATELIER ET PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE, RÉSULTATS 2017

Moyenne (1er quartile 3ème quartile)*	Ouest et Sud Ouest	Sud Est	
Effectif chèvres présentes	315 (200-399)	225 (166-277)	
Volume de lait commercialisé	283	170	
(x 1 000 litres)	(165-370)	(100-225)	
Lait/chèvre présente (litres)	889 (752-999)	754 (654-865)	
Main-d'œuvre atelier	2,1	1,5	
(UMO non bénévoles)	(1,4-2,7)	(0,8-2,0)	
Productivité de la MO	133	115	
(x 1 000 litres/UMO)	<i>(93-182)</i>	(78-145)	

^{*1&}lt;sup>er</sup> quartile = plafond du quart inférieur 3ème quartile = plancher du quart supérieur

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



ÉLEVAGES CAPRINS LAITIERS

UN COÛT DE PRODUCTION MOINS ÉLEVÉ DANS L'OUEST ET LE SUD-OUEST QUE DANS LE SUD EST

Comme pour les années précédentes, on enregistre au cours de la campagne 2017 des résultats très différents entre les deux zones de production avec 225 € par 1 000 litres d'écart de coût de production entre la zone de l'Ouest et du Sud-Ouest et celle du Sud-Est :

- 41 % de cet écart concerne le poste travail. Il est directement à relier aux écarts de performances des chèvres qui impactent la productivité du travail.
- 39 % de cet écart concerne le coût du système d'alimentation. Dans le Sud-Est, les systèmes alimentaires sont basés majoritairement sur le pâturage avec souvent des achats de fourrages pour l'hiver. Les concentrés sont achetés mais les quantités utilisées sont en général

modestes. Si le poste « achat d'aliments » est plutôt maîtrisé, le poste mécanisation explose compte tenu de la petite dimension des exploitations (investissements incompressibles) avec toujours des écarts de performances des chèvres entre les deux groupes.

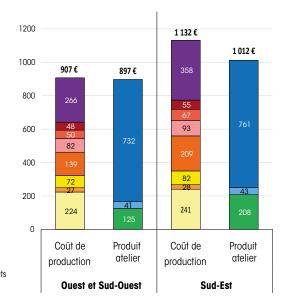
Le prix du lait et le niveau des aides plus élevés dans le Sud Est que dans l'Ouest et le Sud-Ouest ne sont pas suffisants pour compenser le surcoût de production.

Au final, la rémunération du travail permise par le produit est nettement plus faible dans le Sud-Est que dans l'Ouest et le Sud-Ouest, avec respectivement 1,3 SMIC et 1,9 SMIC par UMO exploitant en moyenne.

COÛTS DE PRODUCTION ET PRODUITS DE L'ATELIER **CAPRIN LAITIER, RÉSULTATS** (€/1000 LITRES)



- Foncier et capital
- Frais divers de gestion
- ■Bâtiments, installations ■Mécanisation
- □Frais d'élevage
- Approvisionnement
- des surfaces
- ■Prix du lait ■Viande et autres produits
- ■Alimentation achetée ■Aides totales



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

COÛTS DE PRODUCTION ET RÉMUNÉRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE, RÉSULTATS 2017

Moyenne (1er quartile 3ème quartile)*	Ouest et Sud Ouest	Sud Est
Coût de production total	907	1 132
(€/1 000 litres)	(752-1 000)	(1 013-1 225)
Coût de production hors MO	642	774
(x 1 000 litres)	(558-702)	(639-854)
dont coût du système d'ali-	422	510
mentation (€/1 000 litres)	(373-451)	(407-563)
Total des produits de l'atelier	897	1 012
(€/1 000 litres)	(803-973)	(854-1 066)
dont prix de vente du lait	732	761
(€/1 000 litres)	(687-781)	(694-805)
Prix de revient du lait produit (€/1 000 litres)	742 (628-816)	881 <i>(756-967)</i>
Rémunération permise	205	221
(€/1 000 litres)	(149-248)	(144-288)
Rémunération permise	1,9	1,3
(SMIC/UMO exploitant)	(1,3-3,2)	(0,7-1,7)

^{*1&}lt;sup>er</sup> quartile = plafond du quart inférieur 3^{ème} quartile = plancher du quart supérieur

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



ÉLEVAGES CAPRINS LAITIERS ESTIMATION DES RÉSULTATS 2018

La hausse du coût de production entre 2017 et 2018 est estimée entre 2,6 % et 2,8 % selon les systèmes. Cette hausse a plusieurs origines :

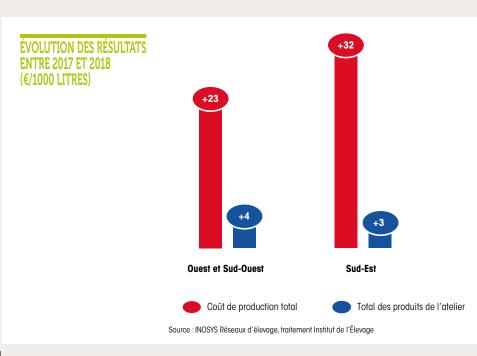
- la hausse de l'IPAMPA qui atteint 2,8 %, avec en particulier une hausse conséquente du prix des carburants.
- la sécheresse estivale et automnale avec des achats supplémentaires de fourrages en particulier dans le Sud-Est et dans les élevages ayant les chargements les plus élevés et une forte augmentation du prix de la paille et du foin.

Concernant les produits, ils ont été relativement stables :

- avec une hausse du prix du lait de +0,1 à +0,5 % suivant les régions,
- des aides qui croissent dans le Sud-Est (convergence favorable et baisse du stabilisateur sur les ICHN). De plus quelques aides calamités ou régionales en raison de la sécheresse ont pu être obtenues dans les régions les plus impactées.

En parallèle, les volumes livrés ont progressé avec l'augmentation des effectifs de 1 % et une augmentation des performances par chèvre qui varie selon le système alimentaire et la qualité des fourrages.

Au final, les prix de revient pour 2 SMIC étaient en hausse de +3,1 % à +3,4 % suivant les systèmes. Pour tous les systèmes, la part d'élevages obtenant au moins 2 SMIC de rémunération permise par UMO exploitant était en nette diminution : moins de 10% chez les livreurs du Sud-Est et entre 25 % et 35 % chez les livreurs spécialisés de l'Ouest et du Sud-Ouest.







De 2014 à 2017, la revalorisation du prix du lait et des aides a conforté le revenu

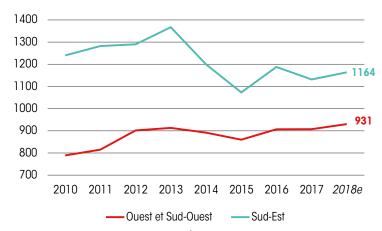
Depuis 2010, la hausse du coût de production est nette chez les **livreurs de l'Ouest et du Sud-Ouest**, avec 17 % de hausse cumulée. En 2014-2015, la diminution du coût de production est liée au repli de l'IPAMPA et à l'augmentation des volumes livrés avec la petite reprise de la production. En 2016, malgré un IPAMPA en baisse, le coût de production est en hausse. Cette hausse est à imputer à la médiocre qualité des fourrages qui impacte les lactations d'automne et à la hausse des charges de structure.

L'évolution sur la même période du coût de production des **livreurs du Sud-Est** est marquée par de plus grands à-coups avec un changement d'échantillon à partir de 2014 et un effet des aléas climatiques plus marqué.

Après quatre années de progression, de 2010 à 2013, le prix de revient du lait diminue à partir de 2014. Cette baisse est liée au repli du coût de production (limité à 2014-2015) et à l'augmentation des aides affectées à l'élevage caprin (de 2014 à ce jour) : revalorisation des indemnités de handicap naturel sur l'ensemble du territoire et prise en compte des parcours dans le Sud-Est dans le cadre de la convergence des aides découplées. À partir de 2018, le prix de revient repart à la hausse avec l'augmentation du coût de production.

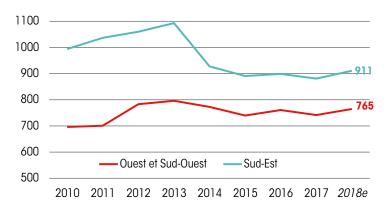
Au plus bas en 2012, la rémunération permise par les produits a nettement progressé sur 2014-2017, en passant tout juste le seuil de 1,5 SMIC/UMO exploitant pour les livreurs du Sud-Est et sans atteindre l'objectif de 2,0 SMIC/UMO exploitant pour les livreurs de l'Ouest et du Sud-Ouest. En 2018, les rémunérations étaient en recul.

ÉVOLUTION DU COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER CAPRIN LAITIER (€/1000 LITRES)



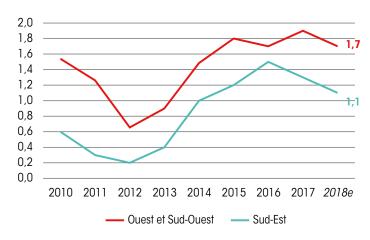
Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DU PRIX DE REVIENT DU LAIT COMMERCIALISÉ (€/1000 LITRES)



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION PERMISE PAR LES PRODUITS (SMIC / UMO EXPLOITANT)



 $Source: INOSYS\ R\'eseaux\ d'\'elevage, traitement\ Institut\ de\ l'\'elevage$



ÉLEVAGES OVINS VIANDE



La hausse des prix des intrants et la sécheresse pèsent sur les coûts de production

Les coûts de production 2018 sont estimés en hausse par rapport à 2017, de plus de 2 % pour les systèmes pastoraux et herbagers des zones pastorales ou de montagne, et de plus de 3 % pour les systèmes fourragers et herbagers des zones de plaines ou herbagères. Cette hausse est d'abord liée à la reprise de l'inflation sur les charges, l'IPAMPA Ovins Viande progressant de 3,8 % entre 2017 et 2018. La sécheresse, très marquée dans certains bassins, a également pesé sur les coûts de production. Elle a souvent nécessité un affouragement estival précoce, et parfois l'achat d'aliments, notamment dans le Centre-Est et l'Est.

Alors que l'aide ovine était en légère baisse, seuls les systèmes pastoraux ont vu leur rémunération permise par les produits se maintenir à 1,5 SMIC/UMO exploitant, grâce à la convergence des aides découplées. Pour les autres systèmes, cette rémunération a régressé, à 1,4 SMIC/UMO pour les fourragers, 1,1 pour les herbagers des zones de plaines ou herbagères et 0,7 pour ceux des zones pastorales ou de montagne.



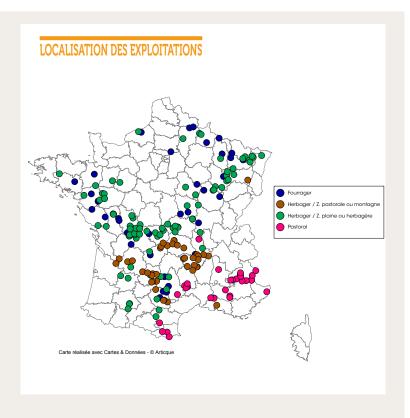


ÉLEVAGES OVINS VIANDE

DES ÉLEVAGES AVEC UNE PRODUCTIVITÉ SUPÉRIEURE À LA MOYENNE

L'analyse des coûts de production 2017 est établie à partir des résultats de 184 exploitations ovines allaitantes suivies dans le cadre des Réseaux d'élevage. Les systèmes fourragers intensifs sont principalement localisés dans les zones de plaines, mais peuvent aussi se rencontrer à une altitude plus élevée (Ségala notamment). Les systèmes herbagers se répartissent en deux sous-groupes, présents soit sur les bordures du Massif Central (avec une prolongation vers le Nord-Est), soit à l'intérieur de ce massif (Auvergne, Lot, etc.). Les systèmes pastoraux se rencontrent essentiellement dans le Sud-Est, sous influence méditerranéenne.

Des plaines vers les montagnes, le poids croissant des contraintes du milieu naturel impacte la productivité des systèmes : 1,37 agneau/brebis et 13 000 kg de carcasse/UMO en moyenne pour les systèmes fourragers, contre 1,02 agneau/brebis et 5 400 kg/UMO pour les systèmes pastoraux. On note toutefois une plus forte intensification chez les systèmes herbagers des zones pastorales et de montagne que chez ceux des zones de plaines ou herbagères, avec un recours plus fréquent à l'accélération des mise-bas en races rustiques.



TAILLE MOYENNE DE L'ATELIER ET PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE. RÉSULTATS 2017

Moyenne (1er quartile 3ème quartile)*	Fourragers	Herbagers zone de plaines ou herbagères	Herbagers zones pastorales ou de montagne	Pastoraux
Effectif brebis présentes	528	524	547	634
	(406-653)	(370-642)	(377-728)	(456-656)
Production équivalente	11 508	9 152	11 273	9 049
(kg carcasse agneau)	(7 729-13 647)	(5 551-12 791)	(6 191-15 114)	(5 779-10 377)
Productivité numérique	1,37	1,19	1,28	1,02
(agneau/brebis)	(1,19-1,61)	<i>(0,99-1,37)</i>	(1,06-1,56)	(0,88-1,09)
Main-d'œuvre atelier	0,9	1,1	1,3	1,7
(UMO non bénévoles)	(0,7-1,0)	(0,7-1,3)	(0,9-1,9)	(1,0-2,1)
Productivité de la MO	12 978	8 983	8 147	5 404
(eq. kg carcasse/UMO)	(11 238-14 986)	(6 400-10 696)	(5 762-10 190)	(3 438-6 645)

^{*1}er quartile = plafond du quart inférieur 3ème quartile = plancher du quart supérieur

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



ÉLEVAGES OVINS VIANDE

DE LA PLAINE VERS LA MONTAGNE, UN COÛT DE PRODUCTION MULTIPLIÉ PAR 2

Les contraintes du milieu naturel se traduisent par des différences très fortes de coût de production, avec un écart du simple au double entre les fourragers et les pastoraux, à respectivement 11,0 et 22,3 €/kg de carcasse en 2017. Cet écart s'explique d'abord par la différence de productivité du travail. Sur la base de 2 SMIC/UMO, ce poste de charge est le premier dans tous les systèmes, mais il ne représente en moyenne que 2,94 €/kg chez les fourragers, contre 8,82 €/kg pour les pastoraux. Les écarts de productivité se traduisent également par une moindre dilution des charges de structure, particulièrement des charges de mécanisation. Ce poste se classe en seconde position, après le travail, sauf pour les fourragers, qui par leur productivité arrivent à le contenir en-dessous des achats d'aliments.

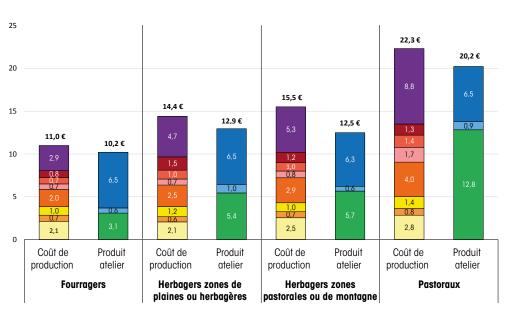
Ces différences de coût de production sont en partie compensées par les aides, notamment les indemnités compensatrices de handicap, mais aussi par la prise en compte des parcours dans les aides découplées, dans le cadre de la convergence, et de façon plus marginale par un effet de plus ou moins grande dilution de l'aide ovine à la brebis. Toutes aides comprises, l'écart est du simple au quadruple entre les fourragers (3,1 €/kg de carcasse) et les pastoraux (12,8 €/kg). En comparaison, le prix de vente des agneaux ne présente que très peu de différences entre systèmes.

Dans des contextes très différents, les différents systèmes obtiennent des résultats très proches en matière de rémunération du travail permise par le produit, entre 1,4 et 1,5 SMIC/UMO en moyenne, à l'exception des herbagers des zones pastorales ou de montagne, au résultat nettement inférieur (0,8 SMIC/UMO). Par rapport à leurs homologues des zones de plaines ou herbagères, ces derniers sont à la fois pénalisés par un coût supérieur d'1 €/kg et un produit inférieur de 0,5 €/kg.

COÛTS DE PRODUCTION ET PRODUITS DE L'ATELIER OVIN VIANDE, RÉSULTATS 2017 (€/KGC)



■ Approvisionnement des surfaces ■ Alimentation achetée ■ Aides totales



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

COÛTS DE PRODUCTION ET RÉMUNÉRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE, RÉSULTATS 2017

Moyenne (1er quartile 3ème quartile)*	Fourragers	Herbagers zones de plaines ou herbagères	Herbagers zones pastorales ou de montagne	Pastoraux	
Coût de production total (€/kgc)	11,0	14,4	15,5	22,3	
	(9,4-12,8)	(11,4-16,8)	(12,0-16,7)	(17,9-25,4)	
Coût de production hors MO	8,0	9,7	10,2	13,5	
(€/kgc)	(6,8-9,5)	(7,7-11,1)	(8,3-11,3)	(11,7-14,4)	
dont coût du système d'ali-	5,5	6,4	7,1	8,6	
mentation (€/kgc)	(4,6-6,3)	(5,3-7,1)	(5,8-8,0)	(6,9-9,7)	
Total des produits de l'atelier	10,2	13,0	12,5	20,2	
(€/kgc)	(9,4-11,1)	(10,8-14,1)	(10,4-13,1)	(16,5-23,5)	
dont prix agneaux (€/kgc)	6,51	6,50	6,26	6,46	
	(6,22-6,76)	(6,21-6,72)	(5,98-6,47)	(6,01-6,93)	
Prix de revient de la viande	7,3	8,0	9,3	8,6	
d'agneaux (€/kgc)	(5,9-8,5)	(6,7-9,0)	(7,3-9,5)	(5,3-10,4)	
Rémunération permise	1,6	3,1	2,1	6,1	
(€/kgc)	(0,3-2,3)	(1,4-4,2)	(1,5-3,0)	(3,4-9,4)	
Rémunération permise	1,4	1,4	0,8	1,5	
(SMIC/UMO exploitant)	(0,8-3,0)	(0,9-1,9)	(0,6-1,4)	(1,0-2,5)	

^{*1}er quartile = plafond du quart inférieur 3ème quartile = plancher du quart supérieur

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



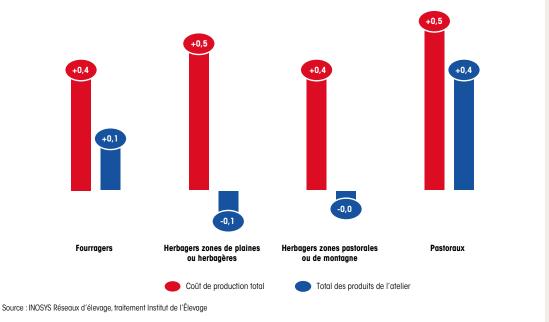
ÉLEVAGES OVINS VIANDE ESTIMATION DES RÉSULTATS 2018

La hausse du coût de production entre 2017 et 2018 est estimée entre 2 % et 3 % selon les systèmes, d'abord du fait de la reprise de l'inflation, particulièrement sur les carburants, mais aussi sur les aliments achetés, les frais vétérinaires, etc. Seuls les fermages et les approvisionnements des surfaces sont en légère baisse. Dans les régions fortement impactées par la sécheresse (Grand-Est et Centre-Est), le surcoût net (aides déduites) est estimé entre 30 €/UGB (systèmes avec grandes cultures) et 50 €/UGB (systèmes herbivores spécialisés).

Par rapport à 2017, le prix de l'agneau a évolué de façon contrastée tout au long de l'année, favorisant les systèmes produisant au 1er semestre (ovins-cultures, systèmes intensifs, pastoraux...), et pénalisant ceux produisant au 2nd (herbagers). Seuls les pastoraux voient leurs aides progresser, la convergence des aides découplées et le moindre stabilisateur sur les Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) leur permettant de compenser la baisse de l'aide ovine.

Au final les prix de revient pour 2 SMIC étaient en hausse de plus de 3 % pour les systèmes pastoraux et herbagers des zones pastorales ou de montagne, et de plus de 6 % pour les systèmes fourragers et herbagers des zones de plaines ou herbagères. Si la rémunération moyenne du travail exploitant permise par le produit se maintenait pour les pastoraux, à 1,5 SMIC, la baisse a été plus ou moins conséquente pour les autres systèmes : -0,1 SMIC/UMO pour les fourragers et les herbagers des zones pastorales et de montagne (à respectivement 1,3 et 0,7 SMIC/UMO), - 0,3 SMIC/ UMO pour les herbagers des zones de plaines ou herbagères. Mais pour tous les systèmes la part d'élevages atteignant 2 SMIC/UMO a été en nette diminution, moins de 10 % pour les herbagers, entre 10 % et 20 % pour les fourragers et les pastoraux.





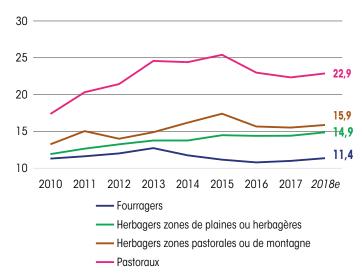
Depuis 2010, la progression la plus régulière du coût de production est celle des **herbagers des zones de plaines ou herbagères** (groupe le plus conséquent), avec 25 % de hausse cumulée. Les **herbagers des zones pastorales ou de montagne**, un peu moins bien représentés, ont connu globalement la même évolution (+20 %), mais avec des à-coups plus marqués, notamment lors des sécheresses de 2011 et 2015. Jusqu'en 2015, les **pastoraux** ont subi la hausse la plus conséquente (+32 %). À l'opposé, les **fourragers** ont contenu cette hausse (1 %), notamment entre 2014 et 2016, grâce à un recul des prix des intrants et à une productivité renforcée par des années fourragères favorables.

Pour les deux groupes herbagers comme pour les fourragers, le prix de revient du kg de carcasse d'agneau suit une courbe assez parallèle à celle du coût de production, avec des hausses cumulées de 20 % à 25 % (herbagers), ou limitée à 3 % (fourragers). Pour les pastoraux la revalorisation des indemnités de handicap naturel et la prise en compte des parcours dans le cadre de la convergence des aides découplées ont entraîné une nette baisse du prix de revient entre 2013 et 2016, d'où un chiffre 2018 très proche de celui de 2010 (+1 %). Ces évolutions du prix de revient peuvent être comparées à celle du prix des agneaux : +8,3 % sur la période (prix moyen pondéré de FranceAgriMer).

De 2010 à 2013 la rémunération permise a baissé pour tous les systèmes, malgré la progression du prix de l'agneau : sécheresse de 2011, 2ème flambée du prix des matières premières et érosion des aides perçues (modulation). Puis de 2013 à 2016, cette rémunération permise a connu une amélioration, plus ou moins franche selon les systèmes : conditions climatiques favorables à la productivité des brebis, recul des prix des intrants (-5 % sur l'IPAMPA ovins viande entre 2013 et 2016) et mise en place de la nouvelle PAC. Cette rémunération est de nouveau en recul depuis 2016, du fait de conditions climatiques moins favorables (recul de la productivité numérique) et de la reprise de l'inflation sur les charges.

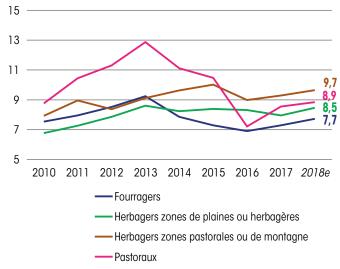


ÉVOLUTION DU COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER OVIN VIANDE [€/KGC]



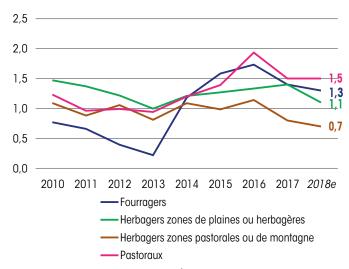
Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DU PRIX DE REVIENT DE LA VIANDE PRODUITE [€/KGC]



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION PERMISE PAR LES PRODUITS [SMIC / UMO EXPLOITANT]



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



ÉLEVAGES OVINS LAITIERS



La hausse des charges en partie compensée par l'augmentation de la production laitière

La campagne laitière 2018 a été marquée par un retour de l'inflation sur les matières premières : sur la période septembre-août correspondant à la campagne laitière, l'IPAMPA lait de brebis progresse de 2,4 % par rapport à la campagne précédente, avec plus de 11 % de hausse pour le poste énergie. Cela se traduit par une augmentation du coût de production d'un peu moins de 2 % pour les élevages des Pyrénées-Atlantiques, alors qu'il diminue de 1 % dans la zone Roquefort en raison de l'amélioration de la productivité laitière des troupeaux.

Après avoir fortement progressé en 2015 et 2016, du fait de l'évolution des aides PAC (revalorisation de l'aide ovine et de l'ICHN, mise en place progressive de la convergence des aides découplées), la rémunération de la main-d'œuvre permise par les produits est restée stable en 2017 et 2018 pour les éleveurs des Pyrénées mais à un niveau relativement faible, autour de 1,1 SMIC par UMO exploitant, alors qu'elle a baissé dans le bassin de Roquefort, à 1,6 SMIC par UMO exploitant.





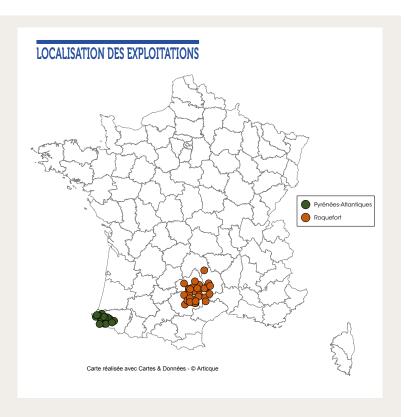
ÉLEVAGES OVINS LAITIERS

DES ÉLEVAGES AVEC UNE PRODUCTIVITÉ SUPÉRIEURE À LA MOYENNE

L'analyse des coûts de production 2017 est établie à partir des résultats de 59 exploitations ovines laitières suivies dans le cadre des Réseaux d'élevage. Localisées dans la zone sud du Massif-Central ou la partie occidentale des Pyrénées, ces exploitations produisent du lait qui est valorisé pour la plupart d'entre elles dans le cadre des filières fromagères AOP Roquefort et Ossau-Iraty.

Dans la zone Roquefort, les brebis de race Lacaune produisent plus de 280 litres en moyenne. Avec 121 300 litres de lait produit, ces élevages se situent 15 % au-dessus de la moyenne observée au niveau de la région Occitanie. Pour les élevages suivis en Pays Basque et en Béarn, les brebis de race Manech tête noire, tête rousse ou Basco-béarnaise ont des niveaux de production également élevés : plus de 190 litres par brebis présente. Le volume de lait livré est important (77 500 litres en moyenne) comparé à la production moyenne enregistrée dans le bassin : 47 100 litres selon les données de l'Interprofession ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques.

Compte tenu des écarts constatés au niveau de la main-d'œuvre à rémunérer (exploitante et salariée), plus faible pour les Pyrénées-Atlantiques que pour Roquefort (respectivement 1,4 et 2,0 UMO), le volume de lait produit par unité de main-d'œuvre est au final peu différent : 55 à 60 000 litres par UMO non bénévole.



TAILLE MOYENNE DE L'ATELIER ET PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE, RÉSULTATS 2017

Moyenne (1 ^{er} quartile 3 ^{ème} quartile)*	Bassin Roquefort	402 (327-469)	
Effectif brebis présentes	427 (346-488)		
Volume de lait commercialisé	121,3	77,5	
(x 1 000 litres)	(86,5-148,8)	(59,4-94,6)	
Lait/brebis présente (litres)	284 (248-326)	193 (152-219)	
Main-d'œuvre atelier	2,0	1,4	
(UMO non bénévoles)	(1,3-2,5)	(1,0-1,7)	
Productivité de la main-d'œuvre	60,2	54,4	
(x 1 000 litres/UMO)	(47,2-81,4)	(37,1-67,8)	

^{*1}er auartile = plafond du auart inférieur 3ème quartile = plancher du quart supérieur

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



ÉLEVAGES OVINS LAITIERS

EN 2017, LE COÛT DU SYSTÈME D'ALIMENTATION RESTE DÉTERMINANT

Comme pour les années précédentes, on enregistre au cours de la campagne 2017 des résultats très différents entre les deux zones de production : avec un coût de production 10 % plus élevé dans les Pyrénées-Atlantique.

Dans les Pyrénées, les surfaces disponibles sont généralement limitées et difficilement mécanisables. Les brebis laitières sont fréquemment associées à un atelier de vaches allaitantes. Et malgré l'utilisation d'estives collectives, les surfaces fourragères sont le plus souvent très chargées. De ce fait, les achats de fourrages et de concentrés sont importants : ils représentent près de 20 % du coût total de production.

Dans la zone Roquefort, les élevages sont majoritairement spécialisés et les surfaces généralement suffisantes pour être autonomes en fourrages et produire des céréales pour l'alimentation du troupeau. La part des achats d'aliments dans le coût de production est alors plus faible

(autour de 10 %) mais compensée par des charges plus importantes pour l'approvisionnement des surfaces (engrais, semences...), la mécanisation et le foncier. Globalement, la part du coût du système d'alimentation, qui regroupe ces différents postes de charges, est proche dans les deux bassins : 42 et 43 % du coût total de production.

Comparativement aux autres filières laitières, la part des produits joints (agneaux, réformes et autres produits) et des aides affectées à l'atelier est importante dans la constitution du produit. Additionnées, elles représentent 40 % du produit total de l'atelier en Pays Basque et en Béarn et 48 % en zone Roquefort.

Au final, la rémunération du travail permise par les produits est nettement plus faible en Béarn et Pays Basque que dans le bassin de Roquefort, respectivement 1,1 SMIC et 1,7 SMIC par UMO exploitant en moyenne.





Foncier et capital

Frais divers de gestion

■ Bâtiments, installations

■ Mécanisation

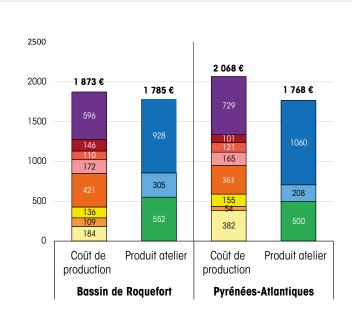
☐ Frais d'élevage

Approvisionnement

des surfaces

■ Alimentation achetée ■ Aides totales

Prix du lait ■ Viande et autres produits



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

COÛTS DE PRODUCTION ET RÉMUNÉRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE, RÉSULTATS 2017

Moyenne (1 ^{er} quartile 3 ^{ème} quartile)*	Bassin Roquefort	Pyrénées-Atlantiques
Coût de production total (€/1 000 litres)	1 873 (1 590-2 146)	2 068 (1 669-2 320)
Coût de production hors MO	1 276	1 339
(x 1 000 litres)	(1 145-1 371)	(1 091-1 479)
dont coût du système d'ali-	812	865
mentation (€/1 000 litres)	(692-905)	(725-930)
Total des produits de l'atelier	1 785	1 768
(€/1 000 litres)	(1 573-1 988)	(1 558-1 852)
dont prix de vente du lait	928	1 060
(€/1 000 litres)	(887-965)	(1 037-1 062)
Prix de revient du lait produit (€/1 000 litres)	1 016 (894-1 172)	1 360 (1 184-1 573)
Rémunération permise	457	405
(€/1 000 litres)	(262-601)	(188-579)
Rémunération permise	1,7	1,1
(SMIC/UMO exploitant)	(1,2-2,1)	(0,5-1,5)

^{*1&}lt;sup>er</sup> quartile = plafond du quart inférieur 3^{ème} quartile = plancher du quart supérieur

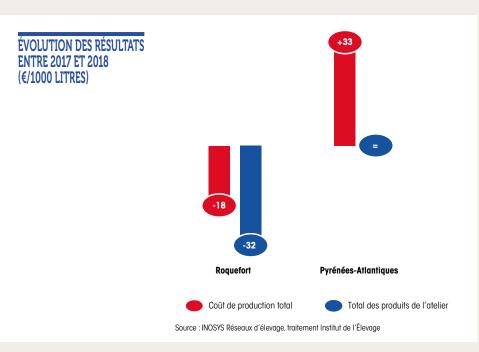


ÉLEVAGES OVINS LAITIERS ESTIMATION DES RÉSULTATS 2018

Le coût de production estimé 2018 a augmenté de près de 2 % pour les livreurs des Pyrénées-Atlantiques alors qu'il était en très légère diminution dans le bassin de Roquefort.

Pour les Pyrénées-Atlantiques, cette évolution est liée à la reprise de l'augmentation du coût des matières premières : sur la campagne laitière (période septembre-août), l'IPAMPA lait de brebis a progressé de 2,4 %, avec plus de 11 % de hausse pour le poste énergie et lubrifiants. L'augmentation des volumes de lait (+2 %), qui s'explique principalement par une augmentation de la taille des troupeaux, n'a pas permis d'atténuer l'augmentation des charges. Au niveau des produits, la baisse du prix des agneaux (-3 %) devrait être compensée par une légère progression des aides : augmentation de l'ICHN liée à une baisse du stabilisateur et très légère progression des aides découplées. Au final, la rémunération du travail permise par les produits a été stable, à un niveau qui reste néanmoins faible : autour de 1,1 SMIC par UMO exploitant.

Dans le bassin de Roquefort, la hausse attendue de la production laitière (+5 %) a été essentiellement due à une progression de la productivité laitière des troupeaux. Cette évolution qui devrait venir « diluer » les charges de structure, permet d'expliquer une légère diminution du coût de production. Concernant les produits, on peut noter l'évolution à la baisse des aides, avec une inconnue sur l'évolution des aides à la production de légumineuses fourragères : les mélanges de graminées et de légumineuses, très importants dans la zone, ne sont plus éligibles. En diminution, la rémunération du travail permise par les produits s'est située autour de 1,6 SMIC par UMO exploitant.





Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



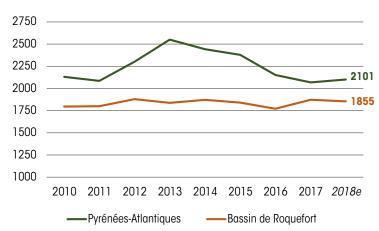
Entre 2010 et 2018, l'évolution des aides vient conforter le revenu

Au cours des 9 dernières années, on enregistre une forte progression du coût des matières premières : entre 2010 et 2018, l'IPAMPA lait de brebis a progressé de 12,6 % avec des fluctuations importantes, tout particulièrement au cours de la campagne 2013 et en fin de campagne 2018, quand l'indice a atteint des sommets. Mais cette évolution ne s'est pas traduite au niveau des coûts de production, la productivité laitière des brebis, en hausse de 10 à 12 % selon le bassin, permet de « diluer » l'augmentation des charges. Sur l'ensemble de la période étudiée, le coût de production progresse de 3,3 % dans le Rayon de Roquefort et diminue d'un peu plus de 1 % pour les Pyrénées-Atlantiques, après avoir passé la barre des 2 500 €/1 000 litres en 2013.

Après quatre années de progression régulière, de 2010 à 2013, le prix de revient du lait diminue du fait de l'augmentation des aides affectées à l'élevage ovin (revalorisation de l'aide ovine et de l'ICHN, convergence des aides découplées). Relativement stable au cours des 3 dernières années, autour de 1 380 €/1 000 litres, le prix de revient enregistré dans les exploitations du Pays Basque et du Béarn reste nettement plus élevé que le prix de vente du lait, autour de 1 050 €/1 000 litres. Dans le même temps, le prix de revient du lait est reparti à la hausse pour les élevages de la zone Roquefort : à près de 1 030 €/1 000 litres en 2018, il est 11 % plus élevé que le prix du lait.

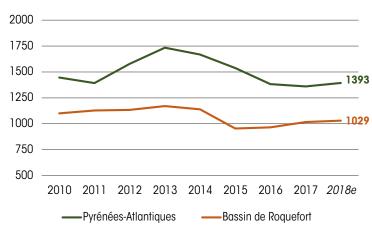
Situé à des niveaux très bas sur la première partie de la période étudiée, 0,6 à 0,8 SMIC/UMO exploitant pour les éleveurs des Pyrénées-Atlantiques et 1,1 à 1,3 SMIC/UMO exploitant dans la zone Roquefort, la rémunération permise a nettement progressé en 2015 et 2016, mais passe tout juste le seuil de 1,0 SMIC/UMO pour les premiers, sans atteindre l'objectif de 2,0 SMIC/UMO pour les seconds.

ÉVOLUTION DU COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER OVIN LAIT (€/1000 LITRES)



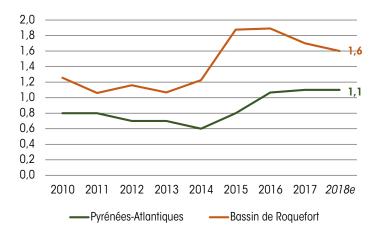
Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DU PRIX DE REVIENT DU LAIT COMMERCIALISÉ (€/1000 LITRES)



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION PERMISE PAR LES PRODUITS (SMIC / UMO EXPLOITANT)



 $Source: INOSYS\ R\'eseaux\ d'\'elevage, traitement\ Institut\ de\ l'\'elevage$

7

LA MÉTHODE NATIONALE DE CALCUL DES COÛTS DE PRODUCTION EN ÉLEVAGE HERBIVORE

Principes généraux et indicateurs

L'approche coûts de production proposée par l'Institut de l'Élevage a été mise au point en lien avec les Chambres d'agriculture dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage. Cette méthode permet avant tout de définir un mode de calcul adapté à la spécificité des exploitations françaises, très souvent diversifiées. Elle permet des comparaisons avec d'autres bassins mondiaux, en s'appuyant sur les méthodes utilisées par les réseaux internationaux IFCN (pour le lait) et *Agribenchmark* (pour la viande). Harmonisée entre les différentes filières, la méthode nationale de calcul des coûts de production en élevage herbivore est aujourd'hui à la disposition des acteurs du monde de l'élevage qui souhaitent l'utiliser. Elle est également mise en œuvre dans le cadre d'un outil de conseil (logiciel COUPROD) à destination des éleveurs et de leurs conseillers.

UNE APPROCHE À L'ÉCHELLE DE L'ATELIER

Le coût de production concerne l'ensemble de l'atelier considéré, c'est-à-dire le cheptel reproducteur dans son ensemble et les jeunes destinés à son renouvellement : les vaches et les génisses, les brebis et les agnelles, les chèvres et les chevrettes, sans oublier les taureaux, béliers ou boucs le cas échéant. On prend également en compte toutes les surfaces qui servent à l'alimentation du troupeau : la surface fourragère et les surfaces relatives aux céréales intra-consommées.

Si l'exploitation comprend plusieurs ateliers, les charges et les produits communs aux différents ateliers sont répartis à l'aide de clés de répartition définies au niveau national (voir pages 32 et 33). Celles-ci dépendent du type de charges ou de produits à ventiler, ainsi que de la nature des ateliers présents.



TROIS GRANDES CATÉGORIES DE CHARGES

Le coût de production de l'atelier est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Il permet de mesurer ce que coûte l'activité d'élevage indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. La première étape du calcul d'un coût de production consiste à ventiler toutes les charges élémentaires dans différentes rubriques (tableau ci-contre).

On distingue:

- Les charges courantes sont les dépenses qui ont donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice comptable, hors cotisations sociales exploitant ; chaque poste étant ajusté des variations de stocks. Les céréales autoconsommées sont intégrées sur la base de leur coût de production.
- Les amortissements correspondent à l'usure et l'obsolescence du matériel, des équipements, des bâtiments et des améliorations foncières utilisés.
- Les charges supplétives sont des conventions visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété (rémunérées au prix du fermage moyen de l'exploitation ou de la région), les capitaux propres (rémunérés au taux du livret A), et le travail que les exploitants consacrent à l'atelier. Celui-ci est rémunéré sur la base de 2,0 SMIC « brut » par UMO. Ce montant est supposé couvrir également les cotisations sociales exploitant qui ne sont donc pas prises en compte dans les charges courantes. Cette approche forfaitaire de la rémunération du travail exploitant et des capitaux investis est utilisée pour élaborer les références « coût de production », mais elle peut être ajustée aux objectifs de l'éleveur dans le cadre d'un conseil individuel.

LES PRODUITS AFFECTÉS À L'ATELIER

La façon de prendre en compte les produits de l'atelier est très dépendante de la production. On distingue néanmoins trois grandes familles de produits :

Le produit principal de l'atelier, il s'agit bien évidemment du produit lait en production laitière (bovine, caprine ou ovine) c'est-àdire du volume de lait vendu multiplié par le prix moyen du lait. Pour les ovins viande, nous considérons ici le produit lié à la vente d'agneaux ; et en bovin viande, le produit lié à la production des bovins maigres et finis. Pour les ovins et les bovins viande, les variations d'inventaire correspondant aux écarts d'effectifs en début et fin d'exercice sont prises en compte et les achats d'animaux viennent en déduction du produit principal de l'atelier.

Les produits joints représentent une part plus ou moins importante des produits selon la filière. Pour les élevages laitiers, ce poste intègre le produit des réformes et des veaux/chevreaux/agneaux qui sont vendus ; pour les élevages ovins viande, le produit des réformes ; et pour toutes les productions, les produits divers affectés à l'atelier (vente de foin, de fumier, de laine...).

Enfin, le poste « **aides affectées** » intègre l'ensemble des aides qui sont affectées à l'atelier considéré. Il s'agit en premier lieu des aides couplées, qui sont spécifiques à l'atelier : aide vache laitière, aide bovin allaitant, aide ovine ou caprine ainsi que les aides découplées et les aides du $2^{\text{ème}}$ pilier, généralement affectées au prorata des surfaces utilisées.

EXEMPLE DE CALCUL DU COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Cet atelier ovin viande est situé dans une exploitation en zone de plaine de 55 ha, dont 9 ha en cultures de céréales autoconsommées, avec un troupeau de 450 brebis produisant 840 agneaux.

Agneaux commercialisés : 13 100 kg équivalent carcasse

Main-d'œuvre : 1,0 UMO exploitant (100 % pour l'atelier ovin viande)

Coût de production de l'atelier	8,91 €
> Charges courantes	5,00 €
Alimentation achetée	0,94 €
Achats de concentrés et minéraux	0,94 €
Achats de fourrages et mise en pension	- €
Approvisionnement des surfaces	0,72 €
Engrais et amendements	0,36 €
Semences	0,23 €
Autres charges végétales	0,13€
Frais d'élevage	0,84 €
Frais vétérinaires	0,28 €
Frais de repro, identification, GDS, contrôle de perf	0,56 €
Mécanisation [hors amortissements]	1,01 €
Travaux par tiers	0,47 €
Carburants et lubrifiants	0,22 €
Entretien du matériel	0,29 €
Achat petits matériels, crédit-bail	0,03€
Bâtiments [hors amortissements]	0,12€
Eau	- €
Électricité et gaz	0,07 €
Entretien et location des bâtiments	0,05 €
Frais divers de gestion	0,58 €
Transport, assurances, frais de gestion	0,58 €
Foncier et capital	0,79 €
Fermage et frais fonciers	0,54 €
Frais financiers	0,25 €
Travail	- €
Salaires et charges salariales	- €
> Amortissements	1,05 €
Matériel	0,35 €
Bâtiments et installations	0,57 €
Améliorations foncières	0,03 €
Autres amortissements	0,10€
> Charges supplétives	2,86 €
Rémunération des terres en propriété	0,05 €
Rémunération des capitaux propres	0,07 €
Rémunération du travail exploitant	2,74 €
Produits de l'atelier	8,50 €
Prix des agneaux	6,17€
Autres produits	0,30 €
Aides affectées	2,03 €

Source : INOSYS Réseaux d'élevage, conjoncture 2018

La méthode nationale de calcul des coûts de production en élevage herbivore

LE COÛT DE PRODUCTION, UN INDICATEUR RAMENÉ À L'UNITÉ PRODUITE

Indépendamment de la production, connaître son coût de production, c'est d'abord savoir ce qu'on produit. La réponse à cette question est simple pour les filières laitières où la production principale de l'atelier est le volume de lait commercialisé (éventuellement transformé). En production allaitante, les choses sont moins faciles du fait de la diversité des types d'animaux vendus : agneaux vendus en vif, en carcasse ou comme reproducteur ; vaches vendues maigres et/ou

de réformes (finies), veaux, broutards, génisses vendues maigres ou finies.

Concrètement, les indicateurs « coût de production » sont exprimés : par 1 000 litres de lait commercialisé pour les productions laitières, en kilos d'équivalent carcasse d'agneaux commercialisés en ovin viande et par 100 kg de viande vive produite en bovin viande.

En filière allaitante, comment calculer la production de l'atelier...



En ovin viande:

Production d'agneaux en équivalent carcasse d'agneaux (kg)

- = [montant des ventes d'agneaux (en vif ou en carcasse)
- montant des achats d'agneaux pour l'engraissement et reproduction
- + valeur d'inventaire des agneaux présents en fin d'exercice
- valeur d'inventaire des agneaux présents en début d'exercice]

/ [prix moyen au kilo des agneaux vendus en carcasse]



En bovin viande:

Production brute de viande vive (100 kg)

- = [poids des animaux vendus en vif]
- + [poids des animaux vendus en carcasse / rendement carcasse]
- [poids des animaux achetés pour l'engraissement ou la reproduction]
- + [poids des animaux présents en fin d'exercice]
- [poids des animaux présents en début d'exercice]





LE PRIX DE REVIENT ET LA RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL EXPLOITANT PERMISE PAR LE PRODUIT

Le prix de revient du lait ou de la viande correspond au prix de vente qui, compte tenu des aides et des produits joints, permet de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (maind'œuvre et capitaux) au niveau défini.

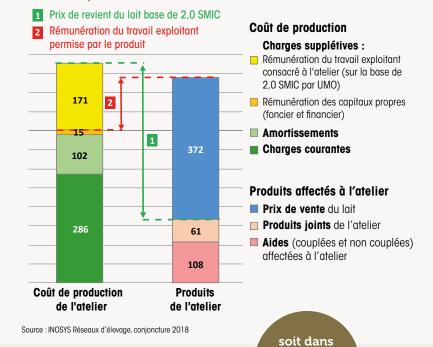
La rémunération du travail exploitant permise par les produits permet de mesurer la part des produits affectés à l'atelier qui reste pour rémunérer la maind'œuvre exploitant une fois que toutes les autres charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). La rémunération du travail permise par le produit peut être exprimée en euros pour 1 000 litres de lait, pour 100 kg de viande vive produite ou par kg de carcasse d'agneau vendu et en équivalents SMIC par unité de maind'œuvre exploitant affectée à l'atelier.

REPRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS INDICATEURS DE L'APPROCHE COÛT DE PRODUCTION

Cet atelier laitier est situé dans une exploitation en zone de montagne de 113 ha, dont 5 ha en cultures de vente, avec un troupeau de 49 vaches laitières et 41 vaches allaitantes.

Lait commercialisé: 300 000 litres

Main-d'œuvre : 2,0 UMO exploitant et 0,1 UMO salariée (dont 1,4 et 0,1 UMO pour l'atelier laitier)



Les principaux indicateurs de la méthode coût de production

Prix de revient pour 2,0 SMIC/ UMO en €/unité

- = Coût de production de l'atelier
- Produits joints
- Aides affectées

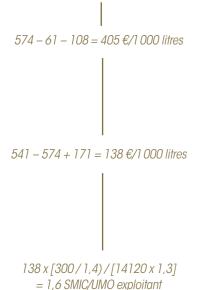
Rémunération permise par les produits en €/unité

- = Produits de l'atelier
- Coût de production
- + Rémunération du travail exploitant (base 2,0 SMIC)

Rémunération permise par les produits en nb de SMIC/UMO

- = Rémunération permise par les produits en €/unité
- x Nombre d'unités produites/vendues par UMO exploitant consacré à l'atelier /Valeur du SMIC net annuel x 1.3

Unités : 1 000 litres de lait, kg équivalent carcasse d'agneaux, 100 kg de viande vive



l'exemple du graphique ci-dessus 7

La méthode nationale de calcul des coûts de production en élevage herbivore

DES CLÉS POUR RÉPARTIR LES CHARGES NON AFFECTÉES

Pour calculer les coûts de production sur une exploitation diversifiée (bovins lait – bovins viande, ovins viande – grandes cultures...), des clés de répartition ont été établies à partir des données INOSYS Réseaux d'élevage pour répartir les charges entre les différents ateliers d'une même exploitation.

Communes à toutes les filières herbivores, ces clés de répartition représentent des rapports de charges entre ateliers. Basées sur des unités physiques (UGB ou ha), elles ont été obtenues par traitement statistique des données d'exploitations suivies dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.

Le tableau ci-dessous présente un extrait des clés de répartition établies pour les charges de structure et la main-d'œuvre. La référence de base de ces clés est l'UGB bovins lait de plaine. Les autres systèmes d'élevage (comptabilisées en UGB), comme les surfaces de grandes cultures ou de cultures fourragères (comptabilisées en hectares, sauf les surfaces en herbe qui sont déjà prises en compte au travers des UGB) sont comparés à cette référence. Concrètement, par rapport aux élevages bovins lait de plaine, les charges de mécanisation par UGB sont 18 % plus élevées pour les élevages bovins lait de montagne (ct. ligne 3 du tableau) et 23 % plus faibles pour les élevages bovins viande naisseurs de montagne (ligne 5).

Exemple d'utilisation des clés de répartition

Prenons l'élevage bovin laitier pris en exemple précédemment (graphique p. 27), dont le poste Mécanisation (avec les amortissements) s'élève à 45 300 € pour l'ensemble de l'exploitation, et qui a les caractéristiques suivantes :

- Bovins lait (BL) montagne: 72,8 UGB
- Bovins viande (BV) naisseur montagne : 55,1 UGB
- Grandes cultures (GC) montagne : 5 ha, dont 4 ha utilisés par les BL
- Cultures fourragères (CF) montagne : 3 ha utilisés par les BL

L'utilisation des clés de répartition nous sert dans un premier temps à calculer le nombre « d'unités pondérées » pour l'ensemble de l'exploitation, soit pour le poste mécanisation :

[UGB BL x clé BL + UGB BV x clé BV + Surf GC x clé GC + Surf CF x clé CF] = [72,8 x 1,18 + 55,1 x 0,67 + 5 x 1,10 + 3 x 0,36] = 129,4

Dans un deuxième temps, on calcule le nombre « d'unités pondérées » pour l'atelier BL :

[UGB BL x clé BL + Surf GC(BL) x clé GC + Surf CF(BL) x clé CF] = $[72.8 \times 1.18 + 4 \times 1.10 + 3 \times 0.36] = 91.4$

On calcule enfin la part des charges de mécanisation à affecter à l'atelier BL :

[Unités pondérées BL / Unités pondérées exploitation] = [91,4 / 129?4] = 71 %.

Soit le montant des charges de mécanisation à affecter à l'atelier BL :

[Montant des charges Mécanisation] x [Unités pondérées BL / Unités pondérées exploitation] = 45 300 € x 71 % = 32 200 €

Nb : la surface en herbe n'est pas prise en compte pour la décomposition des charges car statistiquement son effet est en grande partie confondu avec celui des UGB herbivores.

CLÉS DE RÉPARTITION DES CHARGES DE STRUCTURE ENTRE ATELIERS (EXTRAIT)

Libellé du type d'atelier	Mécanisation	Bâtiments	Frais financiers	Frais généraux	Main-d'œuvre
BL plaine	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
BL avec robot de traite	1,06	1,65	1,11	0,90	0,78
BL montagne	1,18	1,18	1,28	1,05	1,41
BV naisseur plaine	0,62	0,41	0,77	0,68	0,51
BV naisseur montagne	0,67	0,37	0,84	0,71	0,77
OV fourragers	0,50	0,32	0,36	0,62	0,67
OV herbagers	0,59	0,37	0,57	0,84	0,85
Cultures fourragères plaine	0,58				
Cultures fourragères montagne	0,36				
Grandes cultures plaine	0,89	0,25	0,67	0,65	0,44
Grandes cultures montagne	1,10	0,12	0,30	0,53	0,24

Source : Institut de l'Élevage d'après les données INOSYS Réseaux d'élevage

POUR UNE ANALYSE TECHNIQUE DU COÛT DE PRODUCTION

Même si elles ne sont pas forcément de même nature (charges courantes, amortissements, charges supplétives), les charges qui composent le coût de production de l'atelier peuvent être regroupées en sous-ensembles thématiques selon le domaine de l'atelier auquel elles contribuent : alimentation, mécanisation, travail...

On distingue habituellement huit grands postes techniques de charges :

- Alimentation achetée : achats d'aliments concentrés et de fourrages, frais d'estive et de mise en pension
- **Approvisionnement des surfaces** : engrais, semences, produits de traitement et approvisionnements surfaces
- **Frais d'élevage** : frais vétérinaires, reproduction, identification, contrôle de performance...
- Mécanisation : travaux par tiers, carburants et lubrifiants, entretien et amortissement du matériel
- Bâtiments et installations : eau, gaz, électricité, entretien et location des bâtiments, amortissement des bâtiments et des installations
- Frais divers de gestion : assurances, frais de gestion...
- Foncier et capital: fermage, mises à disposition et frais du foncier, amortissement des améliorations foncières, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres, frais financiers
- **Travail** : salaires et cotisations sociales salariales, rémunération du travail exploitant.

Certains postes peuvent donner lieu à des regroupements, c'est par exemple le cas du **Coût du système l'alimentation** qui regroupe les postes alimentation achetée + approvisionnement des surfaces + mécanisation + foncier.

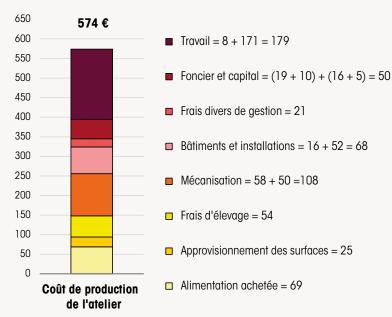
Dans I'exemple donné dans le graphique ci-contre, Coût du système d'alimentation = $69 + 25 + 108 + (19 + 10) = 231 \in$, soit 40 % du coût total de production.

RÉPARTITION TECHNIQUE DU COÛT DE PRODUCTION

Cet atelier laitier est situé dans une exploitation en zone de montagne de 113 ha, dont 5 ha en cultures de vente, avec un troupeau de 49 vaches laitières et 41 vaches allaitantes.

Lait commercialisé: 300 000 litres

Main-d'œuvre : 2,0 UMO exploitant et 0,1 UMO salariée (dont 1,4 et 0,1 UMO pour l'atelier laitier).



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, conjoncture 2018



Le travail exploitant, sur quelles bases l'évaluer et le rémunérer ?

Faute de pouvoir le mesurer sur la base des heures réellement consacrées à l'atelier, le temps de travail exploitant est évalué en unités de main-d'œuvre (UMO). Une personne à plein-temps sur l'exploitation compte pour une UMO. En revanche, l'évaluation du **travail salarié** est faite en se basant sur ce qui est indiqué sur son contrat de travail (1 607 heures par an pour un travail à temps plein).

Pour une exploitation diversifiée, la quote-part de main-d'œuvre affectable à un atelier peut être estimée via les clés de répartition proposées par les Réseaux d'élevage (voir tableau p. 32, colonne Main-d'œuvre). Cela permet ainsi d'apprécier la productivité du travail affecté à un atelier, en litres de lait par UMO affectée à l'atelier laitier, en kg de viande vive par UMO bovine ou en équivalent kg de carcasse d'agneau par UMO ovine.

La rémunération du travail exploitant ne prend pas en compte la main-d'œuvre salariée (les salaires et charges salariales sont pris en compte à leur coût réel dans les charges courantes) ni la main-d'œuvre bénévole.

Par convention, les « salaires » versés aux associés (dans le cadre de structures sociétaires) et les cotisations sociales exploitant ne sont pas directement pris en compte dans le calcul des coûts de production. La main-d'œuvre exploitant est rémunérée sur la base de 2,0 SMIC « brut » par UMO. Pour simplifier et selon des estimations nationales pluriannuelles, le SMIC « brut » est obtenu en multipliant le SMIC net annuel par 1,30.

La méthode nationale de calcul des coûts de production en élevage herbivore

INTÉRÊT ET LIMITES DE L'APPROCHE COÛT DE PRODUCTION

Le principal intérêt de l'approche « coût de production » est de permettre une représentation simple des résultats économiques de l'atelier dans laquelle charges et produits s'expriment dans la même unité (€ par 1 000 litres de lait commercialisé par 100 kg de viande vive ou par kg équivalent carcasse d'agneaux). L'autre intérêt est de pouvoir comparer la valeur des différents indicateurs entre exploitations, groupes d'exploitations ou références, dans la mesure où les méthodes de calcul utilisées sont bien les mêmes.

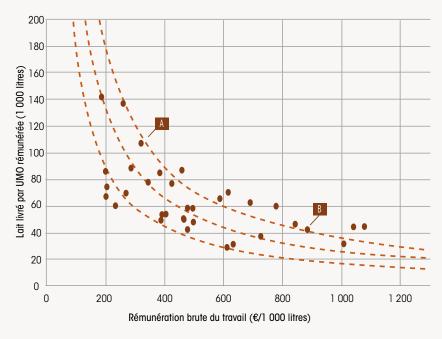
Mais une telle approche ne suffit pas pour apprécier complètement les performances économiques de l'exploitation, notamment parce qu'elle occulte en partie l'effet de la productivité de la main-d'œuvre. Pour évaluer la rémunération annuelle de la main-d'œuvre non bénévole, il faut en effet multiplier le niveau de rémunération permis par unité produite par la quantité de lait ou de viande produite par UMO affectée à l'atelier (productivité de la main-d'œuvre). Une

rémunération faible par unité produite peut être compensée par une productivité élevée de la main-d'œuvre, et inversement. Cela peut être illustré par le graphique ci-dessous : les deux élevages [A] et [B] se caractérisent, pour le premier par une très bonne productivité du travail, pour le second par une meilleure valorisation des produits et une meilleure maîtrise des charges. Au final, la rémunération brute du travail exploitant non bénévole est proche, autour de 2,0 SMIC par UMO.

Par ailleurs, un coût de production faible n'est pas toujours synonyme d'une bonne santé de l'exploitation. Cette situation peut en effet cacher des investissements en fin de vie pouvant compromettre la pérennité (ou la reprise) de l'exploitation.

Enfin, en système mixte, les interactions entre ateliers ne sont pas toutes prises en compte.

PRODUCTIVITÉ ET RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL [ÉLEVAGES OVINS LAITIERS, OCCITANIE]



Source : INOSYS Réseaux d'élevage, conjoncture 2017

Les exploitations avec main-d'œuvre salariée

Dans le cas des exploitations avec maind'œuvre salariée, la productivité du travail est calculée en divisant la quantité de lait ou de viande produite par la main-d'œuvre rémunérée (exploitante et salariée) affectée à l'atelier. Afin de pouvoir apprécier l'incidence de cette productivité sur la rémunération du travail permise par les produits, on calcule la rémunération brute du travail qui correspond à la rémunération permise pour l'ensemble de la main-d'œuvre rémunérée. La rémunération brute du travail peut être exprimée en euros par 1000 litres de lait, 100 kg de viande vive ou kg de carcasse d'agneau vendu et en équivalents SMIC par unité de main-d'œuvre rémunérée affectée à l'atelier.

La rémunération brute du travail = produits de l'atelier - Coût de production + rémunération du travail exploitant (base 2 SMIC) + rémunération du travail salarié (salaire et cotisations sociales).

APPROCHE TRÉSORERIE : PRIX DE FONCTIONNEMENT ET TRÉSORERIE PERMISE PAR LES PRODUITS

Cette partie méthodologique ne serait pas complète sans présenter la deuxième approche, de type « trésorerie », qui peut être mise en œuvre en situation de conseil individuel. Les amortissements sont alors remplacés par le capital d'emprunts remboursé au cours de la campagne et, par souci de simplification, la rémunération du capital propre et des terres en propriété n'est pas prise en compte.

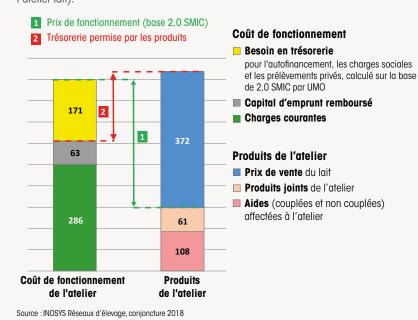
On ne parle alors plus de Rémunération forfaitaire du travail exploitant, mais de **Besoin en trésorerie** pour couvrir les prélèvements privés, payer les cotisations sociales exploitant et couvrir les besoins en autofinancement de l'exploitation. Le Coût de production, le Prix de revient et la Rémunération permise par les produits sont remplacés par le **Coût** de fonctionnement, le **Prix de fonctionnement** et la **Trésorerie permise par les produits**.

REPRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS INDICATEURS DE L'APPROCHE COÛT DE FONCTIONNEMENT

Cet atelier laitier est situé dans une exploitation en zone de montagne de 113 ha, dont 5 ha en cultures de vente, avec un troupeau de 49 vaches laitières et 41 vaches allaitantes.

Lait commercialisé: 300 000 litres

Main-d'œuvre : 2,0 UMO exploitant et 0,1 UMO salariée (dont 1,4 et 0,1 UMO pour l'atelier lait).



COUPROD un outil de conseil aux éleveurs

Conçu par l'Institut de l'Élevage à partir d'une méthode éprouvée, il permet à chaque éleveur :

- de calculer les coûts de production de ses différents ateliers herbivores, le prix de revient et la rémunération de son travail permise par les produits,
- de prendre des décisions stratégiques et de pilotage en comparant ses résultats à ceux d'autres éleveurs.

Ce logiciel, utilisé en conseil individuel ou en groupe d'échange, permet au plus grand nombre de producteurs d'analyser leurs résultats économiques, de repérer des leviers d'amélioration sur leur exploitation voire de simuler l'impact d'une nouvelle conioncture économique.

COUPROD est adapté à toutes les exploitations d'élevage herbivores (bovins lait et viande, ovins lait et viande et caprins) et permet de dissocier les charges d'élevage des coûts dédiés aux cultures.

L'option web permet aux agriculteurs de se former au calcul du coût de production et de mieux prendre en main la gestion de leur exploitation. Pour les étudiants, utiliser Couprod à partir des résultats d'une exploitation, c'est une bonne façon de s'initier à la méthode.

Pour en savoir plus : couprod.fr

Cette application a bénéficié du soutien financier de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE) et de FranceAgriMer.







COUPROD Calcul des coûts

de production multi-filières

7

La méthode nationale de calcul des coûts de production en élevage herbivore

CLÉS DE RÉPARTITION DES CHARGES DE STRUCTURE ENTRE ATELIERS

Libellé du type d'atelier	Mécanisation	Bâtiments installations	Frais financiers	Frais généraux	Main-d'œuvre
BL plaine	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
BL avec robot de traite	1,06	1,65	1,11	0,90	0,78
BL montagne	1,18	1,18	1,28	1,05	1,41
BL avec transformation	1,61	1,68	1,09	1,38	1,63
BL plaine AB	0,89	1,17	1,07	1,21	1,08
BL montagne AB	1,28	1,24	1,53	1,41	1,71
BV naisseur plaine	0,62	0,41	0,77	0,68	0,51
BV naisseur montagne	0,67	0,37	0,84	0,71	0,77
BV Naisseur-engraisseur plaine	0,59	0,34	0,77	0,61	0,46
BV Naisseur-engraisseur montagne	0,81	0,42	0,96	0,73	0,82
BV JB à partir de veaux lait.	1,06	0,52	1,28	0,78	0,32
BV JB à partir de broutards	0,63	0,36	1,21	0,54	0,38
BV Bœufs laitiers	0,27	0,15	0,14	0,77	0,46
BV plaine AB	0,69	0,37	0,62	0,82	0,89
BV montagne AB	0,97	0,52	0,89	1,64	1,27
OL livreur	1,24	1,15	1,35	1,24	1,71
OL avec transformation	1,25	1,31	1,24	2,22	3,02
OL AB	1,06	1,07	1,03	1,24	1,71
OV fourragers	0,50	0,32	0,36	0,62	0,67
OV herbagers	0,59	0,37	0,57	0,84	0,85
OV pastoraux	0,47	0,37	0,30	0,69	1,07
OV AB	0,66	0,27	0,30	0,86	0,96
Caprins plaine	1,03	1,14	0,84	1,30	1,77
Caprins montagne	1,10	1,73	1,33	1,63	2,09
Caprins avec transformation	1,80	2,19	1,60	3,29	5,01
Caprins avec transformation AB	1,47	2,38	1,29	3,41	5,42
Chevaux de trait	0,20	0,35	1,11	0,54	0,28
Autres équidés	1,65	2,03	2,48	4,37	4,13
Cultures fourragères plaine	0,58				
Cultures fourragères montagne	0,36				
Grandes cultures plaine	0,89	0,25	0,67	0,65	0,44
Grandes cultures avec cultures industrielles (> 5%)	1,24	0,32	1,12	1,22	0,43
Grandes cultures plaine AB	1,69	0,45	1,10	0,98	0,36
Grandes cultures montagne	1,10	0,12	0,30	0,53	0,24
Surface irriguée	0,22				

Source : Institut de l'Élevage d'après les données INOSYS Réseaux d'élevage

CLÉS DE RÉPARTITION DES CHARGES OPÉRATIONNELLES ANIMALES ENTRE ATELIERS

Libellé du type d'atelier	Frais d'élevage	Frais vétérinaires
BL plaine	1,00	1,00
BL avec robot de traite	1,11	0,79
BL montagne	0,95	1,02
BL avec transformation	1,00	1,00
BL plaine AB	0,70	0,56
BL montagne AB	0,91	0,59
BV naisseur plaine	0,25	0,80
BV naisseur montagne	0,26	0,72
BV naisseur-engraisseur plaine	0,22	0,72
BV naisseur-engraisseur montagne	0,26	0,71
BV JB à partir de veaux lait.	0,07	1,30
BV JB à partir de broutards	0,11	0,97
BV Bœufs laitiers	0,05	0,40
BV plaine AB	0,26	0,45
BV montagne AB	0,28	0,41
OL livreur	0,90	0,64
OL avec transformation	1,03	1,89
OL AB	0,64	0,39
OV fourragers	0,36	0,56
OV herbagers	0,34	0,73
OV pastoraux	0,32	0,40
OV AB	0,39	0,58
Caprins plaine	1,17	0,52
Caprins montagne	1,15	0,59
Caprins avec transformation	1,33	0,54
Caprins avec transformation AB	1,09	0,60
Chevaux de trait	0,05	0,23
Autres équidés	2,00	2,16

Source : Institut de l'Élevage d'après les données INOSYS Réseaux d'élevage

CLÉS DE RÉPARTITION DES CHARGES OPÉRATIONNELLES SURFACES ENTRE TYPES DE CULTURES

Libellé du type de culture	Engrais et amendements	Semences	Produits de défense des végétaux
Cultures fourragères plaine	1,24	2,49	0,56
Cultures fourragères montagne	1,45	2,50	0,53
Prairie temporaire plaine	0,33	0,18	0,02
Prairie permanente plaine	0,22	0,02	0,01
Prairie temporaire montagne	0,41	0,26	0,02
Prairie permanente montagne	0,19	0,03	0,01
Grandes cultures plaine	1,00	1,00	1,00
Grandes cultures avec cultures industrielles (> 5%)	1,08	1,23	1,37
Grandes cultures plaine AB	1,00	1,00	1,00
Grandes cultures montagne	0,95	1,09	0,43

Source : Institut de l'Élevage d'après les données INOSYS Réseaux d'élevage

OÙ TROUVER LES RÉSULTATS « COÛT DE PRODUCTION » ?

L'Institut de l'Élevage met régulièrement à jourles résultats « Coût de production » en valorisant les données INOSYS Réseaux d'élevage An amount promise for the control of the control of

Ces résultats sont disponibles sur le site idele.fr : présentation des résultats diffusés dans le cadre de l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires et de l'observatoire Inosys Réseaux d'élevage

L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Mis en place par le Gouvernement, l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires fournit, à l'ensemble des acteurs et des décideurs politiques, les données et analyses permettant de suivre l'évolution des prix tout au long de la chaîne alimentaire. L'Institut de l'Élevage participe à cet observatoire en fournissant à FranceAgriMer des références de coût de production pour les filières bovines, ovines et caprines (viande et lait).

Diffusée chaque année par FranceAgriMer dans le rapport au parlement, l'estimation des coûts de production à partir des données INOSYS Réseaux d'élevage est également disponible sur le site de l'Institut de l'Élevage.







Pour accéder à ces résultats, sélectionner la page [Domaines techniques] / [Économie] / [Coûts de production et marge].



L'OBSERVATOIRE INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Cet observatoire présente les résultats pluriannuels enregistrés dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'élevage pour l'ensemble des filières, bovines, ovines et caprine, viande et lait. En amont des résultats « Coût de production », l'observatoire donne également un certain nombre de repères sur les structures des exploitations suivies (maind'œuvre, surfaces, cheptels...), les résultats technico-économiques de l'atelier (productivité, alimentation, marge atelier...) et les résultats économiques des exploitations (composition des produits, des charges, revenu...).

Pour accéder à ces résultats, sélectionner la page [Réseaux et partenariats] / [Inosys Réseaux d'élevage] / [Tableaux de bord].







DOSSIER COÛTS
DE PRODUCTION

MULTI Filières

N° 501 Septembre 2019 18 €



SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE (GEB)

Dossier marché mondial viande bovine en 2018. Perspectives 2019. *N° 500 - Juin 2019*

Dossier marchés mondiaux des produits laitiers en 2018. Perspectives 2019. *N° 499 - Mai 2019*

Dossier annuel Ovins 2018.

Perspectives 2019. N° 498 - Avril 2019

Dossier annuel Caprins 2018.

Perspectives 2018. N° 497 - Mars 2019

Dossier annuel Bovins lait 2018.

Perspectives 2019. N° 496 - Février 2019

Dossier annuel Bovins viande 2018.

Perspectives 2019. N° 495 - Janvier 2019

Dossier Le lait dans les montagnes en France et en UE. N° 494 - Décembre 2018

Dossier Ukraine. Les filières bovines.

N° 493 - Novembre 2018

Dossier Chine. La filière laitière.

N° 492- Octobre 2018

Dossier Espagne. La filière laitière caprine.

N° 491- Septembre 2018





















Conception de la maquette : Béta Pictoris (beta.pictoris@free.fr) - Évolution de la maquette : Marie-Thérèse Gomez

Mise en page et iconographie : Corinne Maigret

Crédits photos : Couverture ©Corinne Maigret - ©P2-3 Institut de l'Élevage - ©P4-8-19-24-29 Corinne Maigret - ©P12-15 Studio des 2 Prairies - ANICAP - ©P14-16-26 Renée de Crémoux - Institut de l'Élevage - ©P20-23 Institut

Directeur de la publication : Martial Marguet

Imprimé à Imprimerie Centrale de Lens - N°ISSN 1273-8638 - N° IE 0019501030

 $Abonnement: 160 \ \ \textbf{\ \ } \ \textbf{\ TTC par an : Technipel -Email : technipel@idele.fr - T\'el.: 01 \ 40 \ 04 \ 51 \ 71}$

Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur http://www.idele.fr - http://technipel.idele.fr

